



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.52
5 novembre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 52e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 28 octobre 1987, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Année internationale de la paix [26] (suite)

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

Organisation des travaux

Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires [16]

- b) Election de 12 membres du Conseil mondial de l'alimentation

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Mme Castro de Barish (Costa Rica)

En proclamant l'Année internationale, l'Assemblée générale a lancé un appel à tous les peuples du monde en leur demandant de s'unir aux Nations Unies pour mettre en oeuvre des plans précis visant à aider à sauvegarder la paix et l'avenir de l'humanité, grâce à une action continue et positive des Etats Membres, des peuples et des hommes et des femmes, axée vers la prévention de la guerre, l'élimination des menaces à la paix, la solution des conflits par des moyens pacifiques, et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous sans exception, partout dans le monde.

L'Année internationale de la paix a largement contribué à éveiller tous les niveaux de conscience de l'individu, des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des institutions d'enseignement, de recherche et d'études sur la paix, sur les possibilités qu'offrent les Nations Unies en tant qu'instrument de promotion de la paix. Ce fut comme une nouvelle découverte du potentiel que représentait l'Organisation mondiale pour atteindre l'un de ses objectifs premiers.

Nous nous rappelons que le Secrétaire général a inauguré l'Année internationale par un message spécial dans lequel il soulignait que cette année nous offrait une occasion unique d'aborder les problèmes et les perspectives de la paix. En fait, au cours de l'année, une attention particulière a été accordée aux questions relatives au désarmement et à la relation entre le désarmement et le développement, au respect des droits de l'homme et aux efforts visant à éliminer l'apartheid, et à encourager le développement économique et social, à améliorer la qualité de la vie et à protéger l'environnement et à résoudre les conflits existants.

Il est encourageant de constater le vaste éventail d'activités qui ont été menées au cours de l'année 1986, et qui sont énumérées dans l'excellent rapport du Secrétaire général (A/42/487), aux paragraphes 14 à 39 du chapitre II, intitulé "Exécution du programme pour l'Année : participation, coordination et communication".

Je tiens toutefois à souligner ce qui est dit au paragraphe 25 sur le rôle déterminant joué par les organisations non gouvernementales dans la coordination des activités aux niveaux national et local. Nous estimons que les initiatives et les activités de ces organisations non gouvernementales ont une valeur indéniable pour éveiller et canaliser l'intérêt dans les collectivités où elles ont lieu. En outre, elles proposent des initiatives qui peuvent permettre de réaliser des

Mme Castro de Barish (Costa Rica)

projets à long terme avec la participation de tous leurs membres et les résultats de ceux-ci auront des effets décisifs sur la création d'un climat propice à la paix dans tous les domaines de la vie des nations.

Il y a un aspect qui est à nos yeux fondamental, c'est la participation active et consciente des jeunes et des enfants, car nous estimons que c'est dans leur esprit que fructifie la graine de la paix, étant donné que leurs expériences dans le domaine du travail ou des jeux peuvent conditionner leurs attitudes lorsqu'ils seront adultes et lorsqu'ils dirigeront leur communauté et éventuellement leur gouvernement. Dans le rapport de mon pays, on a souligné l'accent particulier mis sur la participation de la jeunesse et des enfants d'âge scolaire aussi bien dans la capitale que dans les provinces et dans les centres ruraux.

Il convient également de relever, parmi les nombreuses initiatives qui ont été prises à propos des objectifs de l'Année internationale, les nombreuses manifestations de caractère artistique dont l'inspiration a été un précieux stimulant pour les objectifs de cette année et a enrichi les nombreuses manifestations visant à promouvoir la paix. Nous notons également qu'en réponse à une initiative de l'Union postale universelle, 105 administrations postales ont émis des timbres célébrant l'Année internationale de la paix dont la variété autour d'un thème unificateur a ajouté une dimension intéressante à la célébration de l'Année.

L'Année internationale de la paix a été une année d'actions et d'initiatives précieuses pour promouvoir la paix et une réflexion sérieuse, et pour effectuer des études sur la nature et les conditions permettant d'atteindre cette paix si désirée et si difficile à réaliser.

Je pourrais m'étendre encore plus longuement sur toutes ces activités et initiatives remarquables qui ont eu lieu au cours de l'Année, mais je crois qu'il convient de tenir compte de la nécessité d'être bref, étant donné le volume de travail de l'Assemblée. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour présenter le projet de résolution qui figure dans le document A/42/L.12 à l'Assemblée pour examen, au nom des délégations qui ont bien voulu se joindre à nous pour le parrainer, à savoir : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Bolivie, Bulgarie, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, El Salvador, Equateur, Guatemala, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Maroc, Maurice, Népal, Nicaragua, Pakistan, Panama,

Mme Castro de Barish (Costa Rica)

Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, République démocratique allemande, République dominicaine, Roumanie, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Togo, Venezuela et Zaïre.

Dans son préambule, le projet relate les différentes étapes du déroulement de l'Année internationale de la paix, rappelant et reconnaissant que la proclamation de cette année et son programme ont contribué de façon concrète et appréciable à la compréhension et au dialogue entre les nations et les peuples, entre toutes les communautés et à tous les niveaux. On indique également qu'elle a contribué à stimuler l'action en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales, du règlement des conflits par des moyens pacifiques et du renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument de paix.

Le dispositif prend d'abord acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général (A/42/487) et affirme ensuite que la paix est un élément fondamental de l'existence humaine et que la voir régner est l'un des objectifs essentiels des Nations Unies.

Nous exprimons notre reconnaissance au Secrétaire général car c'est sous sa direction que le secrétariat de l'Année internationale de la paix a coordonné l'application du programme de l'Année et a assuré la liaison entre les organisations non gouvernementales, les universités et les particuliers qui ont participé aux activités liées aux objectifs de l'Année.

Nous remercions également les Etats Membres et toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et finalement toute la communauté internationale pour l'accueil enthousiaste qu'ils ont réservé au programme de l'Année internationale de la paix, et ils sont invités à persévérer sur cette voie en prenant des initiatives en faveur des objectifs de l'Année internationale et en se joignant aux Nations Unies dans leur noble objectif de garantir que l'humanité atteigne le début du XXIe siècle en jouissant pleinement d'une paix stable et durable. Nous savons tous que cela constitue un défi, un idéal que les sceptiques qualifieront d'inaccessible, mais avec la détermination et la volonté politique nécessaires, nous y parviendrons.

Le Secrétaire général est prié d'inviter les Etats Membres et les organisations intéressées à présenter un rapport au Secrétariat sur les activités qu'ils ont accomplies au niveau national. Nous estimons que ces activités auraient une valeur particulière en matière d'éducation pour la paix et pour les activités

Mme Castro de Barish (Costa Rica)

non gouvernementales effectuées à titre individuel ou par des groupes, des communautés et des organisations non gouvernementales. Elles ont manifesté leur volonté de poursuivre leurs efforts et de collaborer avec les Nations Unies en faveur de la paix. Par ailleurs, il est proposé que les Nations Unies maintiennent un contact avec ces organismes, en coordonnant leurs activités au niveau mondial. C'est pourquoi, le Secrétaire général est prié de présenter à l'Assemblée générale lors de sa quarante-quatrième session, un rapport sur les faits nouveaux qui interviendront dans le monde sous le point de l'ordre du jour intitulé "Bilan de l'Année internationale de la paix", qui est également le titre du projet de résolution dont l'Assemblée est saisie.

Mme Castro de Barish (Costa Rica)

Nous terminons notre texte par un paragraphe exprimant l'espoir que les idéaux et les objectifs de la proclamation de l'Année internationale de la paix continueront d'inspirer l'action concertée de toute la communauté internationale au cours des dernières années du XXe siècle.

Nous invitons cordialement l'Assemblée générale à accueillir favorablement ce projet de résolution de manière à maintenir le soutien accordé à toutes les résolutions similaires qui ont déjà été adoptées sur cette question et qui ont eu un effet positif sur la participation de la communauté internationale à la réalisation de son objectif, la réalisation de la paix, source de tous les bienfaits.

Par conséquent, je demande respectueusement que notre projet soit adopté sans procéder à un vote.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise ce matin, la liste des orateurs devant participer au débat sur ce point de l'ordre du jour sera close à 16 heures. Je prie donc les représentants désireux de participer au débat de s'inscrire sur la liste aussi tôt que possible.

Mme APONTE de ROSTAMIZADEH (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : La paix reste l'objectif suprême de l'humanité. Voilà pourquoi nous appuyons entièrement toutes les résolutions relatives à l'Année internationale de la paix, dont la célébration a permis un échange de vues fécond entre les membres de l'Organisation et a contribué à sensibiliser la communauté internationale à la nécessité d'obtenir et de maintenir la paix.

Nous pensons que ce n'est que grâce à l'action concertée au niveau politique, social et économique que l'on pourra trouver la véritable voie conduisant à la paix et les Nations Unies constituent l'organe le plus approprié pour encourager et faire progresser cet effort commun.

Le Venezuela s'est fait de la paix un idéal et a lutté en faveur de cet idéal avec foi et dévouement. Le Venezuela est un pays qui peut affirmer, à cette tribune des Nations Unies, que depuis son indépendance il n'a livré aucune guerre ni nourri de vues belliqueuses d'aucune nature. C'est d'ailleurs ce qu'a dit devant l'Assemblée le Président du Venezuela, M. Jaime Lusinchi :

Mme Aponte de Rostamizadeh (Venezuela)

"Je me présente de nouveau dans cette instance de dialogue universel pour y affirmer l'attachement du Venezuela aux causes fondamentales de la paix et de la compréhension entre les peuples, qui sont la raison d'être de l'Organisation." (A/42/PV.5, p. 5)

Je voudrais brièvement indiquer quels ont été les résultats acquis par le Comité national de coordination de l'Année internationale de la paix, créé par le Président de la République du Venezuela par le décret No 966 en date du 8 janvier 1986, comité présidé par le Ministre des relations extérieures et auquel participaient les autres membres du gouvernement et les représentants de diverses organisations non gouvernementales, ce qui a favorisé une convergence de nombreux intérêts qui s'est traduite par un vaste programme d'activités auxquelles ont pu participer plusieurs secteurs. Parmi les activités entreprises, il y a eu l'introduction de cours sur les Nations Unies et la paix internationale dans les programmes scolaires; des ateliers, des séminaires et des conférences pour les éducateurs; un prix national aux éducateurs qui mènent des activités en faveur de la paix; la création du Conseil national de la famille pour la paix; des concours artistiques; des conférences à l'Académie nationale des sciences politiques et sociales et à l'Institut des affaires internationales; le numéro spécial de la revue Análisis publiée par le Ministère des relations extérieures.

Dans les activités menées par le Ministère des relations extérieures, on a accordé une attention toute particulière à la diffusion des luttes menées pour éliminer définitivement l'apartheid et le colonialisme en Namibie. C'est pourquoi, au niveau national, on a beaucoup parlé de la visite de M. Sam Nujoma, Président de la South West Africa People's Organization, qui s'est rendu au Venezuela du 20 au 25 mars 1987. Le Venezuela a également reçu du 11 au 14 juillet la visite de M. Oliver Tambo, Président de l'African National Congress of South Africa, qui a rencontré diverses personnalités nationales. Il convient également de signaler la présence au Venezuela de l'évêque anglican de Johannesburg et archevêque du Cap, Mgr Desmond M. Tutu, qui a été reçu le vendredi 23 mai 1987 par de hauts fonctionnaires du Ministère des relations extérieures.

Bref, grâce à ce programme, il a été possible de lancer une campagne incitant les institutions éducatives, culturelles et universitaires et les moyens d'information à oeuvrer en faveur de la paix, de la sécurité internationale et de la coopération sur la base de la Charte des Nations Unies et du règlement pacifique

Mme Aponte de Rostamizadeh (Venezuela)

des différends. On a mené une campagne d'information pour sensibiliser le public aux activités des Nations Unies et pour obtenir son appui à ces activités.

Je voudrais aborder brièvement le rapport du Secrétaire général (A/42/487 et Corr.1 et 2 et Add.1), dans lequel il fait un résumé des préparatifs, de la mise en oeuvre et des résultats de l'Année internationale de la paix. Il importe de souligner l'effort accompli par le Secrétariat et les organismes du système des Nations Unies pour atteindre les objectifs fixés pour la célébration de l'Année internationale de la paix. Cette contribution a bien répondu aux aspirations de la communauté internationale.

Néanmoins, mon pays s'inquiète de constater que, selon le rapport du Secrétaire général, 64 Etats Membres seulement ont créé des mécanismes nationaux de coordination pour l'Année internationale de la paix, ce qui représente 40 % des Membres de notre Organisation. Nous espérons que ces résultats, qui ne sont guère satisfaisants, ne sont pas définitifs et que nous persévérons dans des efforts en faveur de la paix.

Le travail en faveur de la paix étant un processus continu, le Venezuela continuera de l'appuyer, comme il l'a fait jusqu'à présent, et c'est pourquoi il a parrainé le projet de résolution A/42/L.12.

M. TURISOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : Un monde sans armes ni violence, un monde dans lequel chaque peuple pourrait vivre dans des conditions de justice et de sécurité et où il déterminerait librement son avenir représente la plus noble aspiration de la communauté internationale. Est-il réaliste de vouloir marcher vers cet avenir en partant de notre monde d'aujourd'hui, saturé d'armements qui menacent de transformer ce monde en un désert sans vie?

L'Union soviétique est convaincue que c'est réaliste. Mais pour que la résolution des peuples des Nations Unies de préserver les générations futures du fléau de la guerre ne reste pas lettre morte, nous devons tous comprendre qu'à l'ère nucléaire et spatiale, notre planète est trop petite, trop fragile pour les guerres et la politique de force. Nous devons nous pénétrer de la nouvelle pensée politique qui exige que la philosophie de la survie et de la sécurité égale soit consolidée par des actes courageux et résolus.

L'un des éléments les plus importants de cette nouvelle pensée politique est la préparation des peuples à vivre dans la paix. La signification de cette éducation a été du reste confirmée par notre Organisation qui, en 1978, a adopté la

M. Turisov (URSS)

Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix. Ce qui a débouché logiquement sur la proclamation de 1986 Année internationale de la paix.

En ma qualité de député au Soviet suprême de l'Union soviétique, je tiens à dire à l'Assemblée générale que les parlementaires soviétiques ont manifesté leur appui aux objectifs de l'Année internationale de la paix. Dans une déclaration de la Commission des affaires étrangères du Soviet suprême, on souligne combien il est important qu'en commençant avec l'Année internationale de la paix, chaque année jusqu'à la fin du siècle constitue un jalon vers l'élimination complète de la menace nucléaire. A notre avis, l'Année internationale de la paix a contribué au processus de transformation de la coexistence pacifique en principe universel des relations internationales exprimant de manière constructive et créatrice l'interdépendance des Etats et des peuples.

M. Turisov (URSS)

L'Année internationale de la paix a été un stimulant important pour mobiliser les activités de millions d'êtres humains sur tous les continents de la planète en vue de l'adoption de mesures concrètes afin d'éliminer la menace d'une catastrophe nucléaire et d'améliorer la situation internationale. Les diverses activités réalisées au cours de l'Année internationale de la paix ont été une école morale qui a enseigné un art difficile mais indispensable, celui de vivre en paix, de trouver un équilibre des intérêts et de regarder courageusement et honnêtement en face le présent et l'avenir.

Le thème de l'Année internationale de la paix "La sauvegarde de la paix et de l'avenir de l'humanité" est très symbolique pour le peuple soviétique. Dans quelques jours, nous allons célébrer le soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre. L'Etat soviétique est né avec le mot "paix" sur les lèvres et son premier acte en politique étrangère fut son "décret sur la paix". En pleine guerre mondiale, l'Union soviétique a demandé à tous les peuples engagés dans cette guerre de cesser leurs hostilités, de régler toutes les questions à la table des négociations et de commencer une coexistence pacifique entre Etats, grands et petits, quelle que fût leur orientation sociale et politique. Cet appel exhortait les peuples à avoir des relations internationales exemptes de violence et d'inimitié. Le principe du maintien et du renforcement de la paix dans les affaires internationales est toujours suivi aujourd'hui par l'Union soviétique. Comme l'a déclaré le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste soviétique, Mikhaïl Gorbatchev :

"Nous n'abandonnerons jamais notre politique de paix, notre campagne contre la course aux armements, pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires, ainsi que pour l'élimination de cette menace de l'avenir de l'humanité."

L'insistance avec laquelle nous recherchons des voies et moyens pour parvenir à un monde pacifique s'explique par le processus de restructuration qui s'amorce aujourd'hui en URSS, appelé glasnost, processus d'ouverture et de dialogue qui poursuit l'oeuvre commencée par la grande révolution socialiste d'Octobre.

Le problème du maintien de la paix et de la prévention de l'auto-anéantissement nucléaire se pose aujourd'hui à l'humanité en des termes nouveaux. La légitimité de l'étape actuelle de l'évolution humaine est telle qu'aucun Etat pris isolément ne peut l'ignorer, même s'il est puissant, ni aucun groupe d'Etats, quelle que soit son influence dans les affaires mondiales.

M. Turisov (URSS)

Le monde d'aujourd'hui se trouve devant un choix qui aura une incidence décisive pour l'avenir de l'humanité : irons-nous vers l'affrontement, l'opposition par la violence conduisant à l'anéantissement ou, acceptant les nouvelles réalités nous déclarerons-nous fermement en faveur de l'édification d'un monde non nucléaire fondé sur une sécurité égale et fiable pour tous les Etats?

Nous ne pouvons plus fonder nos relations mutuelles sur la philosophie ancienne qui reposait sur la méfiance et la suspicion, mais si nous voulons être réalistes, nous ne pouvons plus méconnaître les réalités d'aujourd'hui. Il faut réaliser un juste équilibre qui tienne compte des intérêts tant généraux que nationaux et les concilie dans la pratique politique.

Malgré toutes ces contradictions et ces différences, notre monde ne fait qu'un et est interdépendant; nous ne sommes pas adversaires, mais partenaires et alliés dans notre lutte pour la survie et le développement de notre civilisation. C'est l'axiome de la nouvelle pensée politique et la mesure dans laquelle l'humanité le comprendra qui déterminera en grande partie son avenir.

Dans la déclaration de l'Assemblée générale proclamant l'Année internationale de la paix, il est souligné qu'elle donne une impulsion opportune à la nouvelle manière de penser et d'agir dans la lutte pour la paix et permet aux Etats, aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et autres d'exprimer dans la pratique l'aspiration commune de tous les peuples à la paix. Une preuve de la nouvelle pensée politique est le fait d'être prêt à passer courageusement des paroles aux actes. C'est précisément par le critère des faits que l'on peut vérifier l'attachement des peuples aux buts proclamés par l'Année internationale de la paix.

Dans le message adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Mikhaïl Gorbatchev a suggéré que chaque Etat, répondant à la résolution adoptée à l'unanimité, présente à l'Organisation un compte rendu de ce qu'il a fait pour que l'Année de la paix réponde vraiment à son appellation. En ce qui nous concerne, nous jugons de notre devoir d'informer, ne serait-ce que très rapidement, les Nations Unies, de ce que l'Union soviétique a fait concrètement pour que l'Année de la paix justifie les espérances placées en elle.

Je ne crois pas qu'il soit exagéré de dire que l'apport le plus important de l'Union soviétique à l'Année internationale de la paix, quelques jours après son commencement, a été la présentation d'un programme d'élimination, d'ici à l'an 2000, de toutes les armes nucléaires et autres types d'armes de destruction

M. Turisov (URSS)

massive. Puis, il faut mentionner la rencontre de Reykjavik entre le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, et le Président des Etats-Unis d'Amérique, M. Ronald Reagan, rencontre qui a porté tout particulièrement sur les questions les plus importantes de la politique mondiale : la cessation de la course aux armements et le désarmement nucléaire. Comme chacun le sait ici, à la suite de débats très animés et d'échanges de vues, un accord de principe a été conclu sur l'élimination des missiles de moyenne portée et de missiles tactiques de plus courte portée. Il importe de signer cet accord non seulement pour l'acte en soi, mais aussi parce que cela créerait une base politique propice à la conclusion d'accords nouveaux et encore plus importants. Le silence qui, pendant 18 mois, a régné sur les polygones d'essais nucléaires soviétiques a été favorable pour réfléchir aux idéaux de l'Année internationale de la paix et à l'avenir non nucléaire de l'humanité.

Mais pour l'instant, nous n'avons franchi que la première étape et il faut maintenant que nous avançons. Si nous parvenons à adopter le traité sur les missiles antimissiles balistiques et à prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique, l'accord sur les 50 % de réduction des armes offensives stratégiques deviendra peut-être réalité. Une autre réalisation concrète à cet égard serait la conclusion d'une convention sur l'élimination des armes chimiques. Tout en montrant la voie vers un monde exempt d'armes nucléaires, nous réfléchissons aussi à la façon de réduire mutuellement les arsenaux non nucléaires et nous sommes prêts à entamer un dialogue constructif à ce sujet.

L'Union soviétique a répondu favorablement à l'appel de Harare, par lequel les pays non alignés ont instamment demandé que les armes nucléaires soient éliminées et qu'il soit mis fin à la course aux armements. De même, l'Union soviétique a réagi avec la plus grande compréhension à l'appel des six Etats des quatre continents qui ont demandé que soit mis fin au plus tôt à la course aux armements nucléaires et qu'il n'y ait pas de militarisation de l'espace.

Nous partageons l'idée récemment émise par la Conférence internationale des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement selon laquelle, parallèlement aux mesures de limitation des armements, il convenait d'utiliser les ressources ainsi libérées aux fins du développement économique et social.

L'Union soviétique, de son côté, a présenté ou appuyé de nombreuses initiatives destinées à régler les conflits régionaux existants, qui sapent gravement la stabilité et la sécurité internationales.

M. Turisov (URSS)

Reconnaissant le rôle considérable que joue l'Organisation des Nations Unies dans la solution de tous ces problèmes contemporains et brûlants, l'Union soviétique appuie depuis toujours un renforcement du rôle et de l'efficacité de l'Organisation, par un large recours aux méthodes de règlement pacifique des différends prévues par la Charte et une plus grande utilisation des possibilités qu'offrent le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Telle est très brièvement la liste des domaines dans lesquels nous avons oeuvré pour traduire dans les faits les idéaux et les objectifs humanitaires proclamés à l'occasion de l'Année internationale de la paix. Nous sommes encouragés par le fait que nous ne sommes pas seuls dans nos efforts. Un nombre sans cesse croissant d'Etats et de gouvernements reconnaissent leur responsabilité commune pour l'avenir du monde.

L'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires et de violence est à la base de la création d'un système de paix et de sécurité internationales englobant tous les pays et tous les domaines : militaire, politique, économique, humanitaire écologique et autres. On ne peut mener cette tâche à bien que si tous les Etats, petits et grands, développés et en développement, quel que soit leur système politique et social, oeuvrent ensemble. Il incombe aux divers parlements une responsabilité toute particulière dans la création de ce système de sécurité universelle.

Les nombreuses mesures prises dans le cadre de l'Année internationale de la paix dans notre pays et dans d'autres montrent à quel point nous recherchons tous des moyens permettant de parvenir à une coopération et une compréhension mutuelles. Comme l'a déclaré récemment Mikhaïl Gorbatchev lors de la réunion avec des représentants de l'opinion publique française :

"Les impératifs d'aujourd'hui sont tels que ce n'est pas seulement la politique - et, en fait, c'est moins la politique que d'autres facteurs - qui déterminera l'orientation des processus mondiaux qui régissent la survie et la protection de l'humanité. Mais il ne fait aucun doute que, chaque jour à chaque étape, l'opinion publique mondiale et les différentes forces politiques, quelle que soit leur appartenance, feront davantage entendre leur voix."

M. Turisov (URSS)

Nous sommes convaincus que l'Année internationale de la paix promouvra une activité politique accrue et une meilleure prise de conscience politique des peuples.

Prenez, par exemple, les nombreuses activités, telles que les conférences internationales, les séminaires, les rencontres, les réunions, les concours consacrés à l'Année internationale de la paix organisés en Union soviétique. Toutes ces manifestations ont été en quelque sorte un référendum national en faveur des efforts destinés à raffermir la paix et à faire disparaître le danger d'une guerre nucléaire. Une des activités les plus importantes dans notre pays a été l'Enseignement de la paix, leçon au cours de laquelle 80 millions d'écoliers ont été appelés à participer au vif souci des adultes en ce qui concerne le sort de la paix et l'avenir de la planète.

La question principale qui nous préoccupe tous, c'est de savoir à quoi ressemblera la planète de demain. Nous avons encore présentes à l'esprit les victimes innombrables, prix des sacrifices consentis par l'humanité au cours de ses combats, et c'est à la mémoire de ces générations et en pensant aux générations futures, que nous invitons tous les Etats, tous les gouvernements et tous les peuples à observer chaque année une minute de silence en souvenir des victimes de guerre sur la planète Terre. A ce moment-là, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, tous les peuples de la planète en même temps, compte tenu des fuseaux horaires, rendraient un hommage symbolique aux victimes de guerre. Cette action montrerait à quel point le monde est résolu à ne pas permettre de nouvelles guerres et répondrait, entre autres, à l'esprit de la résolution de la trente-sixième session de l'Assemblée générale sur la célébration de la Journée internationale de la paix et contribuerait à son application.

L'acuité avec laquelle se présente aujourd'hui la question de la survie de l'humanité nous amène logiquement à conclure que les activités visant à raffermir la paix ne sauraient être limitées dans le temps, mais qu'elles devraient être plutôt déployées quotidiennement et de manière permanente.

Nous sommes d'accord avec la conclusion du Secrétaire général des Nations Unies lorsqu'il dit que les idéaux et les objectifs énoncés dans la proclamation de l'Année internationale de la paix constitueront une source précieuse pour le dialogue et les activités futurs visant à promouvoir et à instaurer la paix. Au nom des députés du Soviet suprême de l'URSS, je voudrais

M. Turisov (URSS)

confirmer que nous sommes tout disposés à amplifier et à approfondir les contacts interparlementaires dans ce but.

Des centaines d'organisations non gouvernementales ont insisté pour que l'on poursuive les mesures et les projets entrepris pendant l'Année, qu'on les inscrive dans le cadre des activités des Nations Unies et que l'on envisage de nouvelles mesures qui pourraient être prises dans ce sens.

Une de ces mesures, selon nous, pourrait être la création, sous les auspices des Nations Unies, d'un conseil consultatif mondial, qui engloberait des hommes de science éminents, des hommes politiques, des personnalités officielles, des représentants des organisations non gouvernementales, des représentants de la culture, notamment les lauréats du prix Nobel et d'autres lauréats de prix internationaux ainsi que les grands chefs religieux du monde. Ce conseil, qui réunirait l'élite intellectuelle du monde entier, pourrait enrichir sensiblement le potentiel spirituel et moral de la politique mondiale et de la cause de la paix.

La délégation soviétique approuve les projets de résolution et l'appel lancé aux Etats Membres pour qu'ils informent périodiquement le Secrétaire général des mesures prises dans les différents pays pour réaliser les idées et objectifs de l'Année internationale de la paix.

L'Assemblée générale, en tant qu'instance suprême de la collectivité internationale, doit donner un nouvel élan à la réalisation pratique des objectifs hautement humanitaires de l'Année internationale de la paix.

M. KOSTOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : La proclamation de l'année 1986 Année internationale de la paix a été une initiative importante et opportune qui a répondu de la réponse aux intérêts de tous les peuples et à leurs aspirations à vivre dans la paix, la sécurité et la compréhension. L'adoption de cette résolution par l'Assemblée générale lors de la session célébrant son quarantième anniversaire a montré une fois encore que le maintien et le renforcement de la paix mondiale restaient une question prioritaire pour l'organisation mondiale. Cette initiative répondait aussi à la grave inquiétude de la communauté internationale face à la menace d'une catastrophe nucléaire dévastatrice qui plane sur la planète.

Comme l'a souligné Todor Zhivkov, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, dans le message qu'il a adressé à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar à l'occasion de l'Année internationale de la paix :

M. Kostov (Bulgarie)

"L'Année internationale de la paix a montré que les champions de la paix gagnent du terrain et que les principes de la coexistence pacifique sont de plus en plus reconnus comme une norme de conduite et de relations entre Etats." (A/42/126, annexe, p. 2)

Encore que l'Année internationale de la paix soit entrée dans l'histoire comme un événement important parmi les activités des Nations Unies, la sauvegarde de la paix reste un objectif prioritaire de notre ordre du jour. Le projet de résolution intitulé "Bilan de l'Année internationale de la paix" (A/42/L.12), dont mon pays est coauteur, exprime à juste titre l'espoir que les idéaux et les objectifs de l'Année continueront d'inspirer l'action concertée des gouvernements, des partis politiques et des mouvements sociaux visant à faire de l'an 2000 le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations internationales. A l'heure actuelle, il n'existe pas d'objectif plus élevé que le maintien de la paix et la réaffirmation des idéaux moraux et des critères politiques qui banniraient la guerre et la violence comme moyen de régler les problèmes se posant dans les relations entre Etats.

C'est cependant, de plus d'humanisme, de sécurité et de confiance qu'ont besoin les nations de notre monde complexe, aux aspects multiples, interdépendants et intégrés. Nous sommes convaincus que les moyens d'hier ne peuvent et ne doivent plus être utilisés aujourd'hui. Les réalités politiques et les impératifs de l'heure nous imposent de recourir à une nouvelle pensée politique et à de nouvelles méthodes pour aborder les affaires internationales.

Un esprit réaliste et un sens des responsabilités à l'égard du sort de l'humanité sont à l'origine de la proposition visant à créer un système global de paix et de sécurité internationales présentée par les pays socialistes, y compris la République populaire de Bulgarie, pendant l'Année internationale de la paix, idée qui va en gagnant aujourd'hui de plus en plus de terrain. En faisant cette proposition, nous sommes d'abord partis de la façon dont nous concevons l'unité et l'intégralité du monde moderne, de la façon dont nous voyons s'imbriquer les problèmes qui existent dans les relations entre Etats ainsi que de la nécessité de les régler promptement dans les domaines politique, militaire, économique, humanitaire, écologique et autres.

En même temps, nous tenons à souligner particulièrement que des mesures pratiques concrètes en faveur du désarmement devraient être au centre des efforts

M. Kostov (Bulgarie)

visant à instaurer une paix et à une sécurité durables. C'est avec plaisir que nous relevons que, au début même de l'Année internationale de la paix, l'Union soviétique a présenté un programme global en vue d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires, idée qui a reçu un large soutien international. Nous nous félicitons des accords récents entre l'Union soviétique et les Etats-Unis concernant la création de centres chargés de réduire la menace nucléaire, le lancement de négociations globales sur l'arrêt des essais d'armes nucléaires et, avant tout, de l'accord de principe visant à éliminer les missiles à portée moyenne et à portée plus courte. La conclusion rapide d'un tel traité, non seulement conduirait à l'élimination de deux catégories d'armes nucléaires pour la première fois dans l'histoire, mais deviendrait un stimulant pour atteindre des objectifs encore plus élevés dans la réduction radicale des armements stratégiques et la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

La paix et la sécurité ne sauraient régner dans un monde affligé par la faim, la pauvreté, l'analphabétisme et la maladie. En même temps, seule une infime portion des ressources actuellement dilapidées en armements suffirait à vaincre le sous-développement dans diverses parties du monde.

M. Kostov (Bulgarie)

Telle a été la principale conclusion à laquelle est parvenue la récente Conférence internationale des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement. Le Fonds du désarmement pour le développement pourrait devenir le moyen de réaffecter les ressources dégagées par le processus du désarmement. En partant de l'idée que les Nations Unies devraient jouer un rôle clef dans le processus du désarmement et du développement, nous estimons que la récente conférence a constitué un pas important dans cette direction.

Comme on l'a maintes fois répété tout au long de l'Année internationale de la paix, une politique étrangère pacifique doit être la contribution de chaque Etat à cet objectif. La République populaire de Bulgarie s'est toujours inspirée du noble objectif qu'est le renforcement de la paix et de la sécurité dans les Balkans, en Europe et dans le monde entier. A cet égard, nous voudrions mentionner la réaction favorable et le soutien obtenus par la proposition visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires dans les Balkans. L'initiative conjointe bulgare-roumaine de créer une zone exempte d'armes chimiques dans les Balkans a également été bien accueillie. Tout aussi actuelle et opportune est notre proposition de conclure des accords bilatéraux avec tous les pays des Balkans. Ces accords comporteraient un code de relations de bon voisinage, ainsi que la décision des Etats balkaniques de signer un traité sur la protection écologique de notre péninsule et de lancer conjointement un appel à tous les pays et peuples européens sur cette question. La conclusion d'accords bilatéraux sur le non-recours à la force et sur le règlement pacifique des différends susceptibles de menacer la paix et la sécurité dans la région, ainsi que l'encouragement de la coopération multilatérale dans les domaines d'intérêt commun pour les pays des Balkans, répondraient aux objectifs de l'Année internationale de la paix et renforceraient la nécessité d'encourager la compréhension mutuelle, la paix et la sécurité dans les Balkans, en Europe et dans le monde entier.

Dans sa réponse au Secrétaire général, au début de l'année, le Gouvernement bulgare a rappelé les différentes manifestations organisées dans mon pays à l'appui de l'Année internationale de la paix. La participation de la population bulgare à la lutte pour la paix a été reconnue par l'attribution du prix "Messager de la paix", à trois organisations bulgares - le Centre de la bannière de la paix pour la créativité des enfants, l'Institut des relations internationales et l'Ecoforum pour la paix - et par la proclamation de la capitale, Sofia, "Ville de paix". Je tiens à souligner que, dans mon pays, la célébration de l'Année internationale est devenue

M. Kostov (Bulgarie)

une expression spontanée de l'attachement du peuple bulgare aux idéaux de paix, de sécurité et de compréhension entre tous les peuples.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes convaincus que les efforts pour renforcer la paix et la sécurité de tous, et pour éliminer la menace nucléaire, restent la tâche primordiale de la communauté internationale. Les objectifs de l'Année internationale de la paix ne seront atteints que lorsque l'humanité tout entière se sera libérée du péril nucléaire et que chacun de nous reconnaîtra enfin que la paix est l'idéal suprême de l'humanité.

En conclusion, je tiens à remercier le Secrétaire général et le secrétariat de l'Année internationale de la paix de toutes les activités qu'ils ont déployées pour la mise en oeuvre du programme de l'Année internationale et à les remercier, au nom de mon gouvernement, de leur coopération lors de l'organisation d'un certain nombre de manifestations internationales importantes dans mon pays.

M. VIDAURRE (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : La délégation bolivienne est honorée de pouvoir exprimer devant cette assemblée son soutien et ses engagements en faveur d'une des causes les plus nobles et les plus dignes qui soient : la paix, pour laquelle le monde entier devrait consacrer tous ses efforts.

L'initiative heureuse prise en 1981 par la République soeur du Costa Rica porte peu à peu ses fruits et l'on peut constater avec satisfaction que l'un des plus nobles objectifs de notre Organisation, la réalisation d'une paix permanente et durable, prend de plus en plus de force au fil des années, et que tous les peuples et gouvernements de la communauté internationale y sont de plus en plus sensibilisés. C'est aussi l'occasion de dire la grande satisfaction qu'éprouve ma délégation de savoir que le Prix Nobel de la paix a été décerné cette année au Président du Costa Rica, M. Oscar Arias Sánchez. La volonté résolue, l'engagement ferme du Président costa-ricien en faveur d'une paix permanente en Amérique centrale correspond à l'attachement de son pays à la paix universelle, comme le prouve d'ailleurs l'initiative prise par le Costa Rica.

La délégation bolivienne tient à remercier le Secrétaire général de son rapport sur l'Année internationale de la paix, (A/42/487 et Add.1) qui énumère en détail les activités effectuées tant par les Etats Membres que par les organisations ou institutions du système des Nations Unies pour promouvoir la cause de la paix dans tous les domaines.

Les activités entreprises par chaque Etat Membre sont toutes dignes de louanges, mais ma délégation espère néanmoins qu'elles seront renforcées et accrues

M. Vidaurre (Bolivie)

à l'avenir pour contribuer à réaliser cette juste aspiration de l'humanité toute entière.

Il serait injuste pour l'humanité, et surtout pour les générations futures, que cette louable initiative et ces efforts notables pour consolider la paix s'évaporent une fois passé l'enthousiasme initial. L'engagement contracté par les Etats, manifesté dans les activités de l'Année internationale de la paix, devrait devenir permanent et gagner en vigueur. Il est indéniable que le chemin à parcourir pour atteindre cet objectif est jonché d'énormes difficultés, mais les peuples du monde ne doivent pas fléchir dans leurs intentions, ni ménager leurs efforts pour les réaliser.

La nécessité de renforcer la paix est un des points essentiels de la Charte des Nations Unies et les Etats dans leur comportement doivent rester fidèles aux principes de la Charte. Les rapports entre Etats doivent être fondés sur la notion pluraliste de coopération et de respect mutuel. La paix exige que ces rapports internationaux puissent se dérouler à l'abri de l'emploi ou de la menace de l'emploi de la force.

Ma délégation a déjà dit ici qu'elle partage l'idée que la paix est indivisible et que, par conséquent, tous les obstacles à la paix, directs ou indirects, doivent être supprimés. C'est là une idée qui comporte de nombreux éléments si l'on veut vraiment la réaliser: il y a le développement économique, la satisfaction des besoins sociaux élémentaires, le plein respect des droits de l'homme, et des libertés fondamentales, et finalement tout un ordre international fondé sur la justice et l'équité.

A cet égard, l'ordre international qui est préconisé doit comporter des éléments positifs contribuant à l'intégration des Etats grâce à des politiques de rapprochement et de coopération, ce qui suppose un redressement pacifique des différends et des injustices historiques.

Afin de contribuer au renforcement d'un climat propice à l'instauration de la paix, le Gouvernement bolivien, outre les activités qui sont indiquées dans le rapport du Secrétaire général, a décidé de transformer la Commission bolivienne pour l'Année internationale de la paix créée pour promouvoir ces activités en Commission bolivienne pour la paix universelle. Par ce changement, qui est non seulement un changement de nom mais aussi de conception, mon gouvernement entend promouvoir de façon permanente des activités en faveur de la paix.

M. Vidaurre (Bolivi)

Le Gouvernement et le peuple de la Bolivie sont fiers que la ville de La Paz siège du Gouvernement, ait mérité la distinction "Messager de la paix", conférée par le Secrétaire général, qui non seulement honore la ville de La Paz mais voue toute la Bolivie à la noble cause qui est la raison d'être des Nations Unies.

M. Vidaurre (Bolivie)

C'est pourquoi la délégation de la Bolivie aura de nouveau l'honneur et le privilège d'être au nombre des auteurs de la résolution A/42/L.14 sur cette question. Pour la Bolivie, il est donc très important que cette résolution soit adoptée sans vote, comme elle l'a été dans le passé, et également qu'elle serve de mandat au Secrétaire général et que celui-ci nous présente un rapport à la quarante-quatrième session, comme le prévoit le paragraphe 6 du dispositif.

Enfin, ma délégation souhaite faire un appel vibrant aux Etats Membres et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales pour qu'elles persévèrent dans leurs efforts de promotion de la paix à tous les niveaux, dans toutes ses dimensions et dans tous les coins de la planète. C'est ainsi que nous pourrons faire en sorte que nos fils et les générations futures vivent dans la fraternité et la coexistence pacifique, à l'abri des problèmes angoissants et des conflits qui affligent aujourd'hui l'humanité, autrement dit qu'ils vivent dans un monde où règne la paix.

M. OTT (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : En faisant le bilan de l'Année internationale de la paix de 1986, nous pouvons constater avec satisfaction que, grâce aux efforts déployés dans le monde entier par des millions de gens. Cette année a vraiment été une période d'engagement plus grand au maintien de la paix et de la sécurité. Elle a vu croître le nombre de ceux qui, guidés par le bon sens et un esprit réaliste, travaillent activement à l'idéal d'un monde libéré des armes nucléaires et de la violence. Le mouvement international pour la paix a marqué un essor rapide. Dans les conditions actuelles de l'ère nucléaire et spatiale et en présence de la controverse quant à l'idéologie de l'affrontement et de la guerre, la paix est devenue l'idée maîtresse de notre temps.

Le rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de la paix présente un tableau impressionnant des vastes activités entreprises pendant l'Année aux niveaux national et international, gouvernemental et non gouvernemental. Avec une juste fierté, nous pouvons dire que le peuple de la République démocratique allemande a apporté sa propre contribution à ce bilan.

Aujourd'hui, à la fin du XXe siècle, la question de savoir quel sera l'avenir de notre demeure commune, la Terre, où se sont développés des systèmes sociaux différents, avec des structures économiques, des formes de gouvernement, des idéologies, des concepts sociaux différents, est de la plus haute urgence. Etre ou ne pas être, survivre ensemble ou périr ensemble, voilà la question primordiale à

laquelle l'humanité est confrontée. Face à cette situation, il est plus indispensable que jamais de prendre des mesures concrètes dans le domaine du désarmement nucléaire pour éviter la dérive vers la catastrophe nucléaire.

Les peuples épris de paix dans le monde entier ont donc constaté avec joie et satisfaction que l'Union soviétique et les Etats-Unis étaient parvenus à un accord de principe quant à l'élimination dans le monde entier de leurs missiles de moyenne et de plus courte portée à base terrestre. La conclusion de cet accord et son application pratique constitueraient une étape réelle vers l'élimination des armes nucléaires, étape qui devrait être suivie d'autres.

A notre avis, il y a lieu de croire qu'il existe une possibilité réelle de bannir la guerre de la vie de l'humanité, et de s'engager dans une ère de paix dans laquelle les nations pourront façonner leur existence dans l'intérêt du progrès social.

Les pays socialistes ont tenu compte de ce besoin lorsqu'ils ont proposé la création d'un système global de paix et de sécurité internationales. A la session de leur Comité consultatif politique qui s'est tenue à Berlin en mai 1987, les Etats du Traité de Varsovie ont réaffirmé ce système, qui devrait porter sur les domaines militaire et politique aussi bien que sur les domaines économique et humanitaire, les problèmes écologiques et autres problèmes mondiaux, aboutirait à l'avènement d'un monde de paix dans lequel l'emploi ou la menace de l'emploi de la force seraient exclus et où les relations entre nations se dérouleraient dans un esprit de respect mutuel, d'amitié et de coopération.

La République démocratique allemande estime que, quelles que soient les questions compliquées du monde d'aujourd'hui, il n'existe aucun problème qui ne pourrait se régler par voie de négociations, compte tenu des intérêts des parties concernées. La politique du dialogue, de l'entente et de la coopération demeure à ce jour le seul moyen pratique d'effectuer un tournant favorable dans les affaires internationales.

Nous en trouvons l'éloquent témoignage dans la visite officielle que le chef d'Etat de la République démocratique allemande, Erich Honecker, a récemment effectuée en République fédérale d'Allemagne. Le thème central de cette visite a été le souci majeur de notre temps - la sauvegarde de la paix, et en particulier l'engagement commun de tout faire pour que jamais plus une guerre ne puisse émaner du sol allemand.

On comprend de mieux en mieux dans le monde - grâce notamment à l'Année internationale de la paix - que la paix et la sécurité ne peuvent plus être garanties par l'opposition des Etats, mais seulement par leur coopération, et qu'il n'y a d'autre choix raisonnable que la politique de coexistence pacifique entre Etats dotés de systèmes sociaux différents.

Dans les efforts en faveur de la paix, de l'entente et d'une coopération fructueuse, les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle particulier. L'Organisation mondiale constitue un forum irremplaçable de sagesse collective, une manifestation de la volonté de la communauté internationale, un centre unique où les Etats peuvent convenir d'actions communes pour le bien de l'humanité tout entière. Il est donc indispensable de renforcer l'Organisation et de rehausser son influence internationale de toutes les manières possibles.

Dans 13 ans, ce siècle s'achèvera. C'est une période très courte dans la vie de l'humanité, mais elle sera décisive pour l'avenir de la civilisation. A la fin de ce siècle, il pourrait y avoir un monde exempt d'armes nucléaires et chimiques, une atmosphère de détente et de confiance dans les relations entre Etats et le début d'un millénaire de paix.

Il ne fait pas de doute que cet objectif - la paix - ne deviendra pas automatiquement réalité. Des efforts tenaces et systématiques, la compréhension et l'action commune de toutes les forces de paix, le bon sens et le réalisme seront nécessaires à cette fin. C'est ainsi que nous comprenons la déclaration contenue dans la résolution 41/9 de l'Assemblée générale

"... les idéaux et objectifs énoncés dans la Proclamation de l'Année internationale de la paix resteront une source d'inspiration à l'avenir pour le dialogue et l'action en faveur de la paix." (résolution 41/9, par. 3)

Pour faire suite à cette importante année des Nations Unies, les efforts entrepris de concert au nom de la paix devraient, à notre avis, être poursuivis et mobilisés, surtout dans le cadre des Nations Unies. En notre qualité de coauteur du projet de résolution A/42/L.12, ma délégation assure l'Assemblée que la République démocratique allemande prendra la part la plus active à cet effort.

M. TRIPATHI (Népal) (interprétation de l'anglais) : L'humanité a besoin de la paix non seulement pour pouvoir satisfaire ses besoins fondamentaux, mais aussi pour réaliser son plein épanouissement spirituel. Aucune nation, aucune idéologie, aucun ego national ou racial, aussi puissant soit-il, ne pourrait survivre à un holocauste nucléaire. La paix est la question centrale de notre époque et la coexistence pacifique est le seul choix qui s'offre à nous si nous voulons survivre. Cela étant posé, il est bon de se rappeler que c'est le besoin urgent de paix et de sécurité internationales qui a été et qui reste la principale raison d'être de l'Organisation des Nations Unies. C'est dans cet esprit que ma délégation s'est félicitée de la décision, prise à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, de déclarer 1986 Année internationale de la paix.

Avant d'examiner la célébration de cette année internationale de la paix, ma délégation tient à féliciter très chaleureusement le Président Oscar Arias Sanchez du Costa Rica, lauréat du prix Nobel de la paix pour 1987. Ma délégation estime que l'honneur ainsi rendu au Président Arias vient non seulement reconnaître sa précieuse contribution au processus de paix et de stabilité en Amérique centrale, mais aussi les nombreuses autres initiatives prises par le Costa Rica en faveur de la paix.

Le Népal, fier de son héritage de paix propagé et pratiqué par ses grands saints, sages et philosophes, a répondu avec joie et enthousiasme à l'appel des Nations Unies à célébrer en 1986 une Année internationale de la paix.

Notre constitution nous enjoint de respecter les principes de la Charte des Nations Unies concernant la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi le Népal a toujours, au niveau national comme au niveau international, agi en faveur de la cause de la paix. Comme manifestation concrète de notre engagement en faveur de la paix, notre auguste souverain, S. M. le roi Birendra Bir Bikram Shah Dev, avait proposé dès 1975 que le Népal soit déclaré zone de paix. De même, le Népal appuyé tous les efforts et toutes les initiatives de paix aux Nations Unies et en marge des Nations Unies et s'est associé activement, dès le début, aux efforts de maintien de la paix de l'Organisation. Malgré certaines contraintes financières, nous avons à l'heure actuelle un imposant contingent servant dans la Force de maintien de la paix des Nations Unies au Liban.

Le rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de la paix, 1986 (A/42/487 et Add.1) montre clairement l'appui populaire mondial dont a bénéficié la

M. Tripathi (Népal)

campagne internationale en faveur de la paix en 1986 dans tous les Etats Membres ainsi qu'auprès des diverses institutions internationales et des organisations non gouvernementales. Un examen superficiel de certaines des principales activités de l'année montre bien que la foi commune et spontanée de l'humanité dans la cause de la paix est profondément ancrée et généralisée, étant partagée par tous les peuples et toutes les nations.

Le grand succès de la célébration internationale de l'Année de la paix a contribué pour beaucoup, de l'avis de ma délégation, à mettre en relief l'importance de cette question aux aspects si multiples qu'est l'instauration et le maintien de la paix, en soulignant notamment que la paix n'est pas simplement l'absence de guerre; elle est liée à d'autres questions vitales telles que le désarmement et la limitation des armements, la décolonisation, l'élimination de la discrimination raciale, le progrès économique et social, l'éradication de la pauvreté, la satisfaction des besoins les plus élémentaires de l'homme et la jouissance des droits de l'homme, les secours en cas de catastrophe et la protection de l'environnement. Ma délégation estime que cette nouvelle compréhension a amélioré les chances d'établir une paix globale.

Dans le domaine vital des relations internationales, la célébration de l'Année internationale de la paix nous a rappelé la nécessité de nous associer au processus de dialogue et de négociation comme à la solution finale et juste de tous les conflits. Notre engagement à assurer la paix restera sans valeur si nous ne nous efforçons pas sérieusement de mettre un terme aux conflits tragiques qui subsistent dans différentes régions du globe et qui continuent à poser une menace grave et directe à notre sécurité et à notre survie. A cet égard, nous nous félicitons de l'accord de principe intervenu récemment entre les deux superpuissances sur l'élimination des missiles nucléaires de moyenne portée et de courte portée, ce qui, nous l'espérons, contribuera à améliorer l'atmosphère et la compréhension internationales.

Après la célébration de l'Année internationale de la paix en 1986, on comprend mieux que la paix, tant régionale que mondiale, doit être défendue et entretenue continuellement dans son intégralité. Ma délégation renouvelle donc sa proposition tendant à ce que les Nations Unies envisagent de décerner une médaille annuelle de la paix à un particulier ou à une organisation - gouvernementale ou non - ayant contribué à la promotion du processus d'instauration de la paix. Cette distinction

M. Tripathi (Népal)

pourrait aussi être une suite tangible et un rappel annuel de l'Année internationale de la paix.

Ma délégation remercie le Secrétaire général et le Secrétariat de toutes les activités entreprises pour appliquer le programme de l'Année internationale de la paix et d'avoir décerné des certificats de "Messager de la paix" à des organisations non gouvernementales nationales et internationales et à des villes méritantes.

Ma délégation est convaincue que les activités et les initiatives inspirées par les idéaux et les objectifs énoncés dans la proclamation de l'Année internationale de la paix méritent d'être poursuivies et que de nouvelles actions concertées doivent être menées jusqu'à la fin du siècle. C'est pourquoi nous avons coparrainé le projet de résolution A/42/L.12 et nous espérons que l'Assemblée l'adoptera par consensus.

Enfin, la paix étant l'aspiration la plus pressante de l'humanité au cours de ce siècle, nous espérons que les Etats Membres de l'Organisation, qui représentent l'ensemble de l'humanité, feront de leur mieux, unilatéralement, bilatéralement et multilatéralement pour atténuer les risques de guerre et éliminer le péril d'un anéantissement nucléaire dans les quelques années qui nous séparent de la fin de ce siècle. Décidons aussi de ne pas léguer ces menaces à la paix et à l'existence humaine au siècle suivant. Le message insistant de la célébration mondiale enthousiaste de l'Année internationale de la paix, qui reflète les aspirations les plus profondes de l'humanité, est que l'avènement du XXIe siècle commence dès aujourd'hui avec la promesse d'un monde pacifique et plus sûr.

M. TANASIE (Roumanie) : L'idée de la proclamation de l'Année internationale de la Paix a été, à juste titre, un réflexe de la solidarité de la communauté internationale tout entière face aux dangers multiples et graves qui menaçaient l'existence même de l'humanité. La course effrayante aux armements nucléaires et conventionnels, les conflits armés, le sous-développement, la misère et les souffrances humaines, dans beaucoup de pays, ont conduit à une situation internationale marquée par l'instabilité. La paix, qui est l'objectif fondamental de notre organisation, se trouvait toujours en péril. Face à un tel état de choses, l'Année internationale de la paix a permis une prise de conscience très large de la nécessité de résoudre les graves problèmes actuels, dont dépendent la paix et la sécurité du monde. De ce point de vue, on peut dire que l'Année internationale de la paix était une expérience unique, comme le montre l'excellent rapport du Secrétaire général, auquel nous voulons exprimer nos remerciements et nos félicitations les plus sincères.

Un nombre impressionnant d'organisations gouvernementales et non gouvernementales de tous les pays du monde ont participé, d'une façon ou d'une autre, aux actions entreprises pendant l'Année internationale de la paix. Tout en mobilisant les diverses couches de l'opinion publique autour des idéaux de la paix, l'Année internationale de la paix a contribué ainsi à sensibiliser les gouvernements, les responsables politiques sur la nécessité d'entreprendre de nouvelles mesures et initiatives à même de répondre aux aspirations ardentes des peuples à la paix, à la sécurité et au développement.

En se fondant sur les actions de masse, l'Année internationale de la paix a mis en évidence, une fois de plus, l'importance d'un principe fondamental de la vie internationale, à savoir, la participation des peuples à la sauvegarde de la paix et à la solution des problèmes majeurs dont celle-là dépend.

La Roumanie a salué avec un espoir justifié la décision de l'Organisation des Nations Unies de déclarer 1986 "Année internationale de la paix". Dès le début, le peuple roumain a réaffirmé sa volonté inébranlable d'oeuvrer, de concert avec d'autres peuples et avec tous ceux qui chérissent la paix et l'avenir de l'humanité, pour que l'année 1986 puisse marquer l'adoption de mesures concrètes destinées à la fois à changer complètement le cours de la vie internationale et à passer de la confrontation à la détente, des déclarations aux actes, voire à des mesures dans le domaine du désarmement de nature à ouvrir la voie vers des progrès réels pour promouvoir les idéaux de liberté et de paix des peuples.

M. Tanasie (Roumanie)

Les actions entreprises par le peuple roumain, inspirées par sa vocation pacifique millénaire, se sont déroulées sous l'égide du Front de la démocratie et de l'unité socialistes, et elles sont présentées dans la réponse que le Gouvernement roumain a transmis au Secrétaire général des Nations Unies.

Tout au long de l'année 1986, le chef d'Etat de la Roumanie, le Parlement, le Gouvernement, ainsi que d'autres organes d'Etat, ont entrepris un nombre important d'initiatives, d'actions et d'activités consacrées à la paix et au désarmement.

Dans ses messages et démarches auprès des chefs d'Etat et de gouvernement, le Président Nicolae Ceausescu a pris une position nette en faveur de l'accomplissement des mesures réelles de désarmement, de l'édification de la sécurité en Europe, de la solution par la voie des négociations des conflits existant à travers le monde et de la liquidation du sous-développement.

Le Parlement roumain - la Grande assemblée nationale - dans sa déclaration sur l'Année internationale de la paix, s'est engagé à oeuvrer sans relâche, avec les parlements de tous les Etats et avec toutes les forces éprises de paix, pour défendre et préserver la paix, la détente, la sécurité et la coopération dans le monde.

Qu'il s'agisse de l'ONU ou d'autres enceintes internationales, le Gouvernement roumain s'est engagé dans des actions résolues pour promouvoir et soutenir des initiatives concrètes visant la paix et le désarmement.

Une attention particulière a été accordée à l'Europe où, comme on le sait, se trouve la plus grande concentration d'armes. A cet égard, on doit mentionner l'esprit de suite avec lequel la Roumanie a milité pour l'élimination des missiles de moyenne portée pour voir s'engager des négociations pour la réduction des armes conventionnelles, et pour l'accroissement de la confiance et la coopération vers une Europe unie.

La contribution la plus éloquente de la Roumanie pour marquer l'Année internationale de la paix a été sa décision de réduire unilatéralement, en 1986, ses armements, effectifs et dépenses militaires de 5 %. Cet acte de grande importance politique et pratique, entériné par le référendum populaire du 23 novembre 1986, a démontré que l'adoption de mesures concrètes de réduction des armements et des dépenses militaires est possible, sans mettre en péril la capacité de défense du pays.

Les objectifs de l'Année internationale de la paix sont plus actuels que jamais. Certes, ils doivent être poursuivis dorénavant par des efforts encore plus

M. Tanasie (Roumanie)

soutenus, tant par les Nations Unies, auxquelles il revient un rôle et une responsabilité primordiaux, que par tous les Etats, en assurant la continuité de leurs actions en faveur de la paix, à laquelle chaque peuple s'est engagé à apporter sa contribution.

Certains résultats sur cette voie difficile sont déjà perceptibles. Nous nous trouvons devant la perspective de l'élimination, pour la première fois, de deux catégories d'armes nucléaires, à savoir les missiles à moyenne portée et ceux à plus courte portée.

Pourtant, cet esprit de suite qui doit couronner les objectifs de l'Année internationale de la Paix garde actuellement toute sa valeur et toute son importance car, malgré un certain optimisme qui se fait jour depuis quelque temps, la vie internationale reste grave et complexe. Les menaces pour la paix et la sécurité internationales sont malheureusement encore réelles et exigent une vigilance permanente de la part de tous les Etats, de tous les peuples, de tous les individus.

L'année 1986 a été de ce point de vue une bonne expérience qui a créé ainsi une base sérieuse pour des actions futures à même de transformer chaque année en année de la paix.

Nous partageons pleinement l'idée soulignée en guise de conclusion dans le rapport du Secrétaire général déjà cité, à savoir :

"qu'une action concertée d'ici à la fin du siècle, stimulée par l'Année internationale de la paix, peut donner corps au rêve de voir l'an 2000 ouvrir une ère nouvelle dans les relations internationales."

Voilà un objectif pour lequel la Roumanie, son peuple, s'engagent à oeuvrer de énergiquement.

En conclusion, je voudrais ajouter que ce sont ces raisons qui ont déterminé la Roumanie à se porter coauteur du projet de résolution A/42/L.12, initié par la délégation du Costa Rica, à laquelle nous adressons nos chaleureuses félicitations.

M. CHORNIY (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : De tout temps, l'idéal de paix a éclairé l'humanité et constitué sa plus grande espérance. Le large écho qu'a trouvé l'appel de l'Organisation des Nations Unies de marquer de manière active l'Année internationale de la paix témoigne de la conscience de chacun qu'à l'ère nucléaire et spatiale, alors que se le destin de la civilisation sur terre est en jeu, la lutte pour la paix constitue à l'heure actuelle la question la plus importante, la plus brûlante.

M. Chorniy (RSS d'Ukraine)

Comme il ressort du rapport du Secrétaire général des Nations Unies qui figure dans le document A/42/487, 67 pays ont mis sur pied des mécanismes nationaux de coordination pour cette année internationale de la paix. Dans la République socialiste soviétique d'Ukraine également, où la Commission était composée de personnalités importantes et de représentants des médias, un plan bien conçu et coordonné de mesures a permis de marquer de manière très large et très efficace le quarantième anniversaire des Nations Unies et l'Année internationale de la paix. En Ukraine, 175 000 activités diverses ont été menées avec la participation de 40 millions de personnes, de toutes les couches de la population, y compris des milliers d'étudiants étrangers, de techniciens et de touristes. La population rurale a également joué un rôle très actif. Nous avons certes une grande expérience en matière de manifestations pacifistes et nous souscrivons à la conclusion du rapport du Secrétaire général selon laquelle de :

"nombreuses activités locales ont aussi permis aux individus de s'intégrer dans le cadre plus large d'une communauté mondiale". (A/42/487, par. 19)

Cette action commune nous semble un élément important, indispensable même, du soutien donné aux efforts destinés à renforcer l'autorité des Nations Unies. Différentes mesures avaient un caractère vraiment international, par exemple une croisière sur le Dniepr, un festival pacifiste d'étudiants avec la participation de représentants de près de 100 pays, le chant de la lutte pour la paix, une course cycliste pour la paix entre Prague, Kiev et New York, des séminaires et symposiums scientifiques internationaux et beaucoup d'autres activités. Des livres, des brochures et des articles ont également été publiés, des émissions radiophoniques ont été diffusées, des affiches, notamment celles des étudiants de Kharkow, ont été exposées au Siège des Nations Unies.

Faute de temps, je ne prolongerai pas cet inventaire, et je dirai simplement que nous avons pris connaissance avec beaucoup d'attention du bilan des activités menées dans ce cadre et présentées dans le rapport du Secrétaire général (A/487, Add. 1). Nous sommes en mesure de dire à l'Assemblée qu'en Ukraine, nous avons également mené la plupart des activités qui sont mentionnées dans le rapport. Ces activités ont été favorisées par le Séminaire régional européen de 1985 et par la rencontre consultative en 1986 des commissions nationales de coordination sous l'égide des Nations Unies. L'une des sessions de notre commission a été spécialement consacrée aux mesures à prendre pour enseigner à la jeunesse l'esprit de paix et d'amitié entre les peuples. Les travaux de notre

M. Chorniy (RSS d'Ukraine)

commission ont été discutés par la Commission des affaires étrangères du Soviet suprême de l'Ukraine.

La République tout entière a été reconnaissante au Secrétaire général qui a apprécié notre contribution au programme de l'Année internationale de la paix, et a conféré à notre commission pour la paix et à la capitale de l'Ukraine le titre de messager de la paix. Au cours de sa visite à Kiev, cette année, le Secrétaire général a remis une médaille à cette occasion. Tout ceci s'est inscrit organiquement dans les activités diverses des partisans de la paix. Dans notre république, les activités entreprises dans le cadre de l'Année internationale de la paix n'ont pas été réduites cette année. Pour nous, il s'agit d'une année anniversaire, c'est le soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre et de l'instauration du pouvoir soviétique en Ukraine. L'URSS d'Ukraine s'attache activement à restructurer la vie économique et sociale du pays en la démocratisant et en accélérant les progrès scientifiques et techniques. Nos plans sont intéressants et considérables mais ils ne sont pas faciles. Ils ne pourront être réalisés que dans des conditions de paix. La prise de conscience de cette simple vérité a été traduite dans le premier décret émis par le régime soviétique, le décret de Lénine sur la paix. Aujourd'hui comme jamais auparavant des efforts énergiques doivent être déployés, et des actions décisives menées en faveur de la paix. La première journée ouvrable de l'Année est traditionnellement la Journée du travail pour la paix. Le salaire de cette journée a été bien souvent, dans beaucoup d'entreprises, versé au Fonds de la paix. Il y a eu des veillées de la paix, des semaines de la paix, des mois de la paix. Il y a eu des semaines d'action contre la guerre, pour la sécurité et la coopération en Europe et en faveur de l'interdiction des armes nucléaires. Nous avons célébré la Journée internationale de la paix et nous menons beaucoup d'autres activités de masse.

Le 1er septembre, un cours sur la paix est dispensé dans tous les établissements scolaires de l'Ukraine. La croisière sur le Dniepr de 1987 a été une manifestation importante contre la guerre avec la participation de 150 partisans de la paix venus de 18 pays, d'Europe, des Etats-Unis et du Canada. Voilà comment nous avons répondu à l'appel des Nations Unies de poursuivre les efforts destinés à réaliser les objectifs et les tâches de l'Année. Toutes nos activités, bien entendu, n'ont pas été menées isolément mais dans le contexte de la situation internationale actuelle, en nous fondant sur notre philosophie qui inspire notre politique pacifique. Nous avons intégré dans nos programmes la

M. Chorniy (RSS d'Ukraine)

notion de relations sans préjugés, de rapports de bon voisinage, de fraternité sur la planète. De par sa nature même, la société socialiste ne peut pas accepter l'image stéréotypée de l'ennemi. L'article 67 de notre constitution se lit ainsi : le devoir international des citoyens de l'URSS d'Ukraine est de contribuer au développement de l'amitié et de la coopération avec les peuples des autres pays, de maintenir et de soutenir la paix mondiale. Malheureusement le racisme, l'apartheid, le néocolonialisme, le terrorisme international et d'autres manifestations d'atteinte aux droits de l'homme et des peuples persistent dans le monde. Il existe également dans le monde des forces très influentes qui font de la défense de la sécurité nationale un fétiche en le détachant de l'objectif universel de la paix mondiale, ce qui met en danger la survie même de l'humanité. Ces forces continuent à exercer leurs pressions en menant la course aux armements. Pour mettre un terme à ces processus négatifs et pour maintenir la paix et la vie sur la terre, il faut entreprendre la tâche la plus importante et la plus noble à l'heure actuelle qui exige la mobilisation de toutes les ressources et de toutes les possibilités qui s'offrent à nous. On ne peut accepter que le monde soit constamment soumis à des tensions et connaisse une atmosphère de suspicion, des dissensions et un déséquilibre qui nous conduisent au bord de l'abîme. Les propositions qui ont été faites au cours de l'année internationale de la paix, y compris par les pays socialistes dont l'URSS d'Ukraine, et le nouveau programme destiné à édifier une société basée sur un système de paix et de sécurité internationales nous ont ouvert la voie vers un avenir digne de l'homme. Dans un article intitulé : "Réalité et garanties d'un monde sûr" Mikhaïl Gorbatchev a écrit : "la sécurité de tous sera le garant de la sécurité de chacun" (A/42/574, p. 13). Nous voulons particulièrement attirer l'attention sur la proposition d'élaborer, sous l'égide des Nations Unies, un programme d'information mondiale pour familiariser les peuples avec la vie des uns et des autres, pour les préserver du danger d'être élevés dans un esprit de haine, et ce, sous l'influence de la télévision, du cinéma et de tous les moyens de communication. Cela se fait hélas dans certains pays. Notre délégation partage l'opinion selon laquelle l'idée de l'Année internationale représente une valeur constante dans la lutte pour une paix stable et durable dans le monde et pour l'élimination du danger nucléaire et la transformation de l'année de la paix en siècle de la paix. Nous appuyons le projet de résolution portant sur la question et nous voterons dans ce sens.

M. SAINT-PHARD (Haïti) : En revenant à cette tribune aujourd'hui, je reconnais, volontiers, mon redoutable privilège et l'honneur insigne de prendre la parole au nom de la délégation d'Haïti. Notre objectif principal est d'appuyer le projet de résolution A/42/L.12 de la délégation du Costa Rica, que nous nous félicitons de coparrainer.

M. Saint-Phard (Haïti)

Nous félicitons aussi à la même occasion le Secrétaire général pour ses efforts de conscientisation globale, comme l'indique le rapport publié sous la cote A/42/487 et l'additif sous la cote A/42/487/Add.1.

Vauvenargues disait :

"L'esprit est l'oeil de l'âme, non sa force; sa force est dans le coeur, c'est-à-dire dans les passions. La raison la plus éclairée ne donne pas d'agir et de vouloir. Suffit-il d'avoir la vue bonne pour marcher? Ne faut-il pas avoir des pieds et la volonté avec la puissance de les remuer?"

En relisant la grande réflexion de Maurice Bertrand, intitulée "Refaire l'ONU Un programme pour la paix", je me suis trouvé confronté à un raisonnement musclé et éclairé, à une dialectique peu tolérante vis-à-vis des utopies et des illusions, une certaine vision des choses qui postule quintessentiellement que la paix, à bien des égards, s'arrête au seuil du tiers monde.

Il y prend acte d'un spectacle bouleversant, à peine décent, si on peut ainsi dire. Qu'y voit-il?

La permission de toutes les injustices, la tolérance de toutes les violences, même celles inimaginablement cruelles qui continuent à se perpétrer en Afrique australe, au fil des jours comme par enchantement. Il y constate, nous dit-il, l'indifférence des riches que seul semble troubler le spectre hideux des grandes calamités de cette fin de siècle, je veux dire le terrorisme - qu'ici même nous continuons à avoir du mal à définir -, le racisme ubiquitaire, l'endettement des pays pauvres. Je me demande si l'auteur de "Refaire l'ONU!" n'ajouterait pas quelques mots sur la tourmente des marchés financiers à son catalogue de préoccupations des riches, s'il écrivait aujourd'hui plutôt qu'en 1986, car ces marchés, en apparence, pris dans le tourbillon d'une sorte de danse macabre, ponctuée par des tragédies humaines que ce soit en Floride ou dans le Wisconsin et ailleurs, qu'en sais-je, semblent trahir des lézardes de moins en moins subtiles de la carapace économique des grands nantis de la communauté trilatérale.

Alors, je lui donne gracieusement acte de son constat, de son diagnostic, et de la justesse de ses vues sur sa programmation d'une prescription que l'ONU ne soit pas "une bureaucratie de la Charité", mais plutôt "un centre de négociation politique" à la mesure même des menaces modernes que la vision immédiate de l'après-1945 ne saurait avoir pris en compte à San Francisco.

M. Saint-Phard (Haïti)

Et, pourtant, n'y a-t-il pas un soupçon de divergence d'abord de la question, quand on se tourne vers la réflexion presque contemplative de Dag Hammarskjöld :
(L'orateur poursuit en anglais)

"Dans la littérature florissante sur l'art de vivre, on parle beaucoup de cette qualité rare qu'est la maturité d'esprit... Elle s'exprime par l'absence de crainte, car on reconnaît que le destin est ce que nous en faisons... La dignité de l'homme, en tant que justification de notre foi en la liberté, ne peut faire partie de notre credo que si nous revenons à une conception de la vie où la maturité d'esprit compte plus que la réussite extérieure et où le bonheur ne se mesure plus en termes quantitatifs... Il n'y a pas de formule pour nous apprendre comment parvenir à la maturité, ni grammaire pour nous apprendre la langue de la vie intérieure... Le reste est silence parce que le reste est quelque chose qui doit être résolu entre l'homme et lui-même..."

Karl Augustus Menninger, dans son ouvrage "L'homme contre lui-même", l'a démontré à sa manière et avec beaucoup d'éloquence.

Et Dag Hammarskjöld poursuit en disant :

"Vous serez peut-être surpris par une manière d'aborder le service international et les problèmes que suscitent les événements d'aujourd'hui de la vie internationale, qui, comme la mienne aujourd'hui, se préoccupe surtout de problèmes de morale personnelle. Ceux qui se disent réalistes peuvent ne voir dans ce que j'ai essayé de dire que de belles paroles, n'ayant qu'un lien ténu avec la vie quotidienne et l'action politique. Je contesterai cette critique. Les idées dont je vous ai fait part quant à la fonction internationale sont les conclusions tirées d'une expérience très pratique. La politique et la diplomatie ne sont pas un jeu de volonté et d'adresse dont les résultats sont indépendants du caractère des joueurs. Les résultats sont déterminés non par une capacité superficielle, mais par l'esprit de suite des acteurs dans leurs efforts et par la validité de leurs idéaux.

Contrairement à ce qui semble être la croyance populaire, il n'y a pas d'activité intellectuelle qui constitue pour la solidité de l'homme une pierre de touche plus dure que la politique. Des succès qui semblent faciles auprès du public sont peut-être à la portée d'un jongleur mais des résultats durables ne sont acquis que par celui qui construit avec patience."

(L'orateur poursuit en français)

Ce passage est tiré du discours qu'il a prononcé en 1955 à l'université Johns Hopkins et qui a été publié le 14 juin 1955 sous la cote SG/424.

Ceci dit, il me semble que le profil caractériel des protagonistes de la quête de la paix acquiert une ultime importance, en même temps que cette paix exige, pour que nous y atteignions, un engagement hors du commun, excédant, dans sa ferveur, l'amour passionné d'un homme pour une femme adorée - pardonnez-moi l'image. Oui, nous avons tous l'obligation d'un réalisme sain, mais plus grande encore est notre vocation commune à transcender les limites et les contraintes de ce réalisme, en prenant le risque de croire avec sincérité au caractère sacré de la paix pour toutes les nations, riches et pauvres, petites et grandes, et en assumant, sans peur, l'itinéraire semé d'écueils sans nombre qu'est celui qui vraisemblablement peut nous arracher aux pesanteurs diaboliques de la haine, de l'égoïsme, de la rancune et surtout de l'irrespect de l'adversaire.

Jean-Paul Sartre nous a bien prévenus du danger qu'il y a à croire : "L'enfer c'est les autres.". Martin Buber nous a bien mis en garde contre les pièges subtils du narcissisme morbide qu'implique le mode relationnel Ich das v. Ich du, le je-ça v. je-tu, I-thou v. I-it. Autrement dit, son avertissement sur les méfaits de la réification, de la chosification de la personne humaine, comme cela se produit, lorsque, par exemple, nous réduisons la victime de nos antipathies à une entité abstraite, à un objet inanimé, une chose, nous l'appelons un ennemi, et il cesse d'exister dans son statut de personne vivante, de personne qu'il nous fait respecter de la façon la plus sacrée.

M. Saint-Phard (Haïti)

Les enseignements de Robert Bak sur la relation entre le masochisme et la paranoïa, depuis 1946, ne nous manquent pas non plus dans nos efforts pour comprendre la dynamique des paroxysmes de confrontation qui nous préoccupent au niveau de si multiples foyers de conflits aux quatre coins de la planète.

Plus près de nous, il y a le rapport de la première Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui incorpore le rapport alarmant du Groupe des personnalités éminentes de Mme Inge Thorsson; il y a certes le rapport Brundtland, sur notre avenir compromis, récemment présenté devant cette assemblée; de surcroît, il y a le rapport du Comité intergouvernemental sur la science et la technique au service du développement, pour éclairer notre lanterne sur les aspects objectifs et réalistes du mal qui ronge notre planète, particulièrement en Afrique comme nous l'avons ensemble revu durant la journée d'hier.

Mais au-delà, bien au-delà de ça, au risque de voir le patient qu'est ce monde in extremis sombrer, rendre l'âme, même avec le luxe d'un bilan diagnostique savamment fait, l'équipe des cliniciens à son chevet doit se mobiliser avec foi pour avoir des chances de sauver le malade, démontrer de l'endurance et même, s'il le faut, de la passion, de la passion dans notre lutte contre notre plus grand ennemi, la mort.

Martin Luther King, Jr, a dit :

(L'orateur cite en anglais)

"Au-dessus des ossements blanchis et des décombres de nombreuses civilisations, on trouve ces paroles pathétiques : 'Trop tard' ... Aujourd'hui, nous avons encore le choix : la coexistence non violente ou le coanéantissement violent. C'est peut-être la meilleure chance offerte à l'humanité de choisir entre le chaos ou la communauté."

(L'orateur reprend en français)

C'est bien avec ce sentiment d'urgence, de foi ardente dans le possible - après tout, "impossible n'est pas français" - et surtout avec cette sublime passion de la recherche et la poursuite de la paix pour tous que j'ai l'honneur d'appuyer le projet de résolution de la délégation soeur du Costa Rica sur l'Année internationale de la paix.

M. TOLKACH (République socialiste soviétique de Biélorussie)
(interprétation du russe) : Les événements de l'année 1986, proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies "Année internationale de la paix", nous autorisent pleinement à dire que les efforts de la communauté internationale dans l'intérêt de la paix, du désarmement, du renforcement de la confiance et de la coopération ont reçu une forte impulsion.

Au cours de l'Année internationale de la paix, l'Union soviétique a proposé un programme d'élimination complète, par étapes, d'ici à l'an 2000, des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, proposition qui a acquis de l'importance. Pendant plus d'un an et demi, c'est-à-dire notamment pendant la durée de l'Année internationale de la paix, il n'y a pas eu d'essai nucléaire sur les polygones soviétiques.

Les Etats parties au Pacte de Varsovie ont proposé un programme concret de réduction radicale des armes classiques et des forces armées, combiné avec les armements nucléaires tactiques de l'Atlantique à l'Oural.

A la Conférence de Stockholm, les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sont parvenus à un accord sur un vaste ensemble de mesures politiques et militaires propres à renforcer la confiance et à réduire le risque d'un conflit armé.

La rencontre soviéto-américaine de Reykjavik a ouvert des perspectives réelles de désarmement véritable, à condition que l'on puisse prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace.

Pendant l'année écoulée, le Groupe des Etats socialistes, dont la Biélorussie, a émis l'idée, que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvée, de créer un système global de paix et de sécurité internationales.

Au cours du sommet soviéto-indien, parlant au nom de plus d'un milliard d'habitants, ces deux Etats amis ont signé la Déclaration de Delhi sur les principes d'un monde exempt d'armes nucléaires et de violence.

Cet inventaire pourrait être prolongé.

En outre, l'impulsion de l'Année internationale de la paix continue de se faire sentir en 1987. L'Union soviétique et d'autres Etats de la communauté socialiste, les Six de Delhi, les Non-Alignés et d'autres forces éprises de paix, ont pris d'importantes initiatives sur la base de la nouvelle pensée politique et ont accordé la priorité aux valeurs communes à la communauté tout entière.

M. Tolkach (RSS de Biélorussie)

Tout ceci a permis de progresser sur la voie de l'application d'un accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à courte portée et la réduction de 50 % des armements stratégiques de l'URSS et des Etats-Unis d'Amérique, conformément au Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, et d'avancer aussi pas à pas vers un monde exempt d'armes nucléaires et de violence.

De plus, la communauté internationale et les partisans de la paix plus unis dans leur lutte contre la course aux armements classiques ou nucléaires ont exprimé leur vive inquiétude. Nous voyons là l'effet de l'initiative constructive prise récemment et le rôle qu'a joué l'Organisation des Nations Unies dans le renforcement du mouvement visant à réaliser les nobles buts de l'Année internationale de la paix.

Le regain d'activités des masses contre la guerre et la nouvelle attitude prise par les partisans de la paix pour relancer leurs activités sont les véritables résultats de l'Année internationale de la paix. C'est un fait significatif que le mouvement contre une catastrophe nucléaire et la course aux armements dépasse le cadre des différents pays pour devenir un phénomène mondial : dans 137 pays, on a constitué des organismes nationaux qui se déclarent pour la paix et pour le désarmement. Il s'agit là d'une force dont les milieux dirigeants doivent nécessairement tenir compte.

En 1986, diverses mesures ont été prises pour établir des contacts durables entre les peuples dans leur lutte pour la paix et un dialogue fructueux et pour rechercher les moyens de rassembler les mouvements contre la guerre, quelles que soient les positions idéologiques de leurs participants.

Nous saluons les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour sensibiliser l'opinion publique mondiale à la lutte contre la menace de catastrophes nucléaires.

En 1986 et en 1987, de nombreuses initiatives importantes contre la guerre, de caractère international, ont été prises : citons avant tout le Congrès mondial des forces éprises de paix à Copenhague, la Conférence des cinq continents pour la paix et le désarmement qui s'est tenue à Athènes, et le Forum de Moscou pour un monde dénucléarisé et pour la survie de l'humanité. Tous ces forums ont permis de corriger les idées fausses et d'éliminer les préjugés contre les partisans de la paix dans les pays socialistes, qui avaient été systématiquement disséminés par les partisans de la guerre psychologique.

M. Tolkach (RSS de Biélorussie)

Le public soviétique a pris une part active au mouvement contre la guerre. A cet égard, je citerai l'écrivain anglais James Aldrich :

"Le fait est que l'URSS est prête à se sacrifier au nom de la paix; elle ne voit pas d'autre issue. Des milliers d'hommes dans la société socialiste ont défendu ce principe au prix de grandes souffrances et de sacrifices. Nombreux sont ceux qui ont donné leur vie plutôt que de trahir leur foi dans les idéaux du socialisme. C'est là une tâche extrêmement difficile, mais c'est aussi une noble tâche. L'Union soviétique est fidèle aux idéaux de la révolution d'Octobre et à tous ceux qui ont lutté et continueront de lutter pour les défendre."

Les documents pertinents des Nations Unies contiennent de nombreux renseignements relatifs à la contribution concrète de la RSS de Biélorussie en faveur de la célébration de l'Année internationale de la paix. Il n'est donc pas nécessaire pour moi d'entrer dans les détails. Il suffit de dire qu'en 1986 la RSS de Biélorussie a connu 18 000 activités de masse contre la guerre auxquelles ont participé pratiquement tous les adultes de la population. Ceux-ci demandaient que l'on arrête les essais d'armes nucléaires, que l'on mette un terme à la course aux armements sur la terre et qu'on l'empêche de s'étendre à l'espace extra-atmosphérique, et enfin que l'on entreprenne un véritable désarmement. En fait, tels sont les objectifs de la politique éprise de paix de l'Etat soviétique.

En reconnaissance de la contribution de la RSS de Biélorussie à la célébration de l'Année internationale de la paix, l'insigne de Messenger de la paix a été attribué à notre ville héroïque de Minsk ainsi qu'au Comité pour la paix de Biélorussie.

A notre avis, les Nations Unies devraient étudier, renforcer et développer l'expérience positive acquise dans divers pays pendant l'Année internationale de la paix. Selon nous, l'Assemblée générale devrait maintenant proclamer la dernière décennie de notre siècle Décennie de la lutte en faveur de l'instauration d'un monde dénucléarisé. De nombreuses délégations partagent ce point de vue.

Il est également important d'engager les Etats à agir de manière à ce que chaque année nous rapproche davantage de l'idéal de la paix, nous aide à renoncer à des actes peu propices à la cause de la paix et à épouser une nouvelle pensée politique. Conformément à la campagne en faveur de la paix, l'Assemblée générale devrait lancer un appel aux Etats pour qu'ils favorisent les mouvements de masse contre la guerre et pour qu'ils tiennent compte de leurs exigences par des mesures pratiques.

M. Tolkach (RSS de Biélorussie)

Au moment où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre, qui a marqué la naissance du premier Etat socialiste du monde, Etat dont les idéaux de paix et de désarmement ainsi que le principe de la coexistence pacifique entre Etats dotés de structures sociales différentes sont à la base de la politique étrangère, notre peuple est résolu à contribuer utilement au maintien et au renforcement de la paix.

Nous continuerons de faire tous les efforts possibles pour que 1986, l'Année internationale de la paix, soit suivie non seulement par des années de paix et de véritable désarmement, au cours desquelles un système global de paix et de sécurité internationales entrerait en vigueur, mais aussi par des années à l'abri de la guerre et des armes. Le XXI^e siècle devra être accueilli par l'humanité dans la lumière du soleil et de la vie, de la confiance et de la coopération.

M. NOWORYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais) : La délégation de la Pologne est l'une de celles qui a accueilli avec enthousiasme la proclamation de l'Année internationale de la paix et qui a hautement apprécié l'expérience accumulée lors de l'instauration d'un consensus sur la préparation et la célébration de l'Année. Le thème de l'Année - garantir la paix et l'avenir de l'humanité - reflète bien la vocation première des Nations Unies, à savoir la promotion de la paix. Selon nous, la mise en oeuvre du programme de l'Année internationale de la paix a contribué sensiblement à mieux faire reconnaître que la paix constitue la valeur suprême de l'humanité et à améliorer le dialogue entre les nations et les peuples.

La proclamation et la célébration de l'Année internationale de la paix sont le résultat d'une conviction commune que, pour contrecarrer efficacement les menaces à la paix, il ne suffit pas d'une action positive des gouvernements mais il faut aussi que les peuples et groupes du monde entier indiquent leur préoccupation et demandent que des initiatives soient prises à cet égard. Le grand succès de l'Année est que le consensus au sein des Nations Unies ait abouti à de très nombreuses initiatives positives aux niveaux local, national et international.

La paix est une préoccupation profondément ancrée dans la conscience du peuple polonais. La société polonaise n'ignore pas les dangers inhérents à la course aux armements, notamment la course aux armes nucléaires, et la menace qu'elle fait peser sur la paix. En outre, on reconnaît généralement que le progrès social et économique et le progrès de la civilisation ne peuvent être envisagés que si règne la paix.

M. Noworyta (Pologne)

C'est pourquoi la Pologne n'épargne aucun effort en faveur de la cause de la paix et de la sécurité. A cet égard, le Gouvernement polonais et la société polonaise agissent à l'unisson. La majorité de la population s'identifie à la cause de la paix et de la sécurité internationales, cause à laquelle elle est profondément attachée et qui constitue le pilier de la politique étrangère de la Pologne.

L'an dernier, la Pologne, aux côtés d'autres pays socialistes, a soumis à l'Assemblée générale une proposition de grande portée pour la création d'un système global de sécurité internationale. Nous sommes partis de l'idée qu'il n'y a pas d'autre choix que d'adopter une politique pacifique, car, comme on l'a dit ailleurs, "une guerre nucléaire ne saurait être gagnée et ne devrait jamais être livrée".

Cette année, la Pologne a présenté une initiative, le plan Jaruzelski, concernant une diminution des armements et une intensification de la confiance en Europe centrale (A/42/413, annexe). L'essentiel des mesures proposées dans ce plan et leur rapport mutuel découlent des impératifs de l'heure actuelle, de l'état de dialogue sur le désarmement, et du souci de tenir compte des intérêts de sécurité de tous les intéressés.

Le Gouvernement polonais et de vastes secteurs de la société polonaise ont réagi favorablement et en masse à l'appel à l'action lancée dans le cadre de l'Année internationale de la paix. Le Comité pour la célébration de l'Année internationale de la paix en Pologne, créé sous la présidence de notre ministre des affaires étrangères, Marian Orzechowski, a contribué à coordonner les activités organisées par les villes, les organisations non gouvernementales, les écoles, les institutions universitaires et les organisations artistiques et culturelles. Dans le processus, un soutien vigoureux s'est dégagé en faveur des Nations Unies en tant qu'instrument de paix, de même que de nouvelles idées ont vu le jour quant à la manière de renforcer l'Organisation.

Les idées découlant des manifestations et projets lancés en Pologne pendant l'Année couvrent un vaste domaine d'intérêts et de préoccupations. Le Congrès des intellectuels pour l'avenir pacifique du monde a souligné le rôle important des hommes de science, des artistes et des journalistes dans la promotion de la paix.

M. Noworyta (Pologne)

Au cours de réunions consacrées aux enfants, on a exprimé le souci d'assurer aux jeunes générations un avenir pacifique. Plusieurs villes, parmi lesquelles Varsovie, Wrocław et Oswiecim, ont demandé que soient intensifiés la coopération et les contacts humains au niveau local. Des réunions universitaires ont fait progresser les études sur la paix et ont aidé à la préparation des recherches futures sur la paix.

En janvier 1986, la Pologne a organisé la première réunion du Groupe d'experts sur la préparation des Sociétés à vivre dans la paix, à Nieborow. Les discussions de ce groupe se sont concentrées sur les mécanismes et sur les forces nécessaires à ce processus tel que décrit dans la Déclaration de 1978, pour le concrétiser et lui donner tout l'élan voulu. Ce processus doit se poursuivre en se fondant sur les efforts et le dévouement de tous.

Il est important que l'Organisation des Nations Unies reste au coeur de ces efforts à long terme et qu'elle coordonne et harmonise les actions des Etats Membres, des organisations non gouvernementales, des groupes et des individus intéressés. Il est indispensable que l'élan suscité par la commémoration de l'Année internationale en 1986 ne s'arrête pas là mais soit maintenu avec dévouement dans la pratique.

Le projet de résolution intitulé "Bilan de l'Année internationale de la paix" que la Pologne a l'honneur de parrainer, comme elle le fait de façon régulière depuis 1983, reprend certaines des suggestions figurant dans le rapport du Secrétaire général du Document (A/42/487 et Add.1) qui va dans le bon sens.

L'Année internationale de la paix a montré combien l'Organisation des Nations Unies peut être un foyer d'activités au service de la paix.

Continuons à étoffer l'action de l'Organisation en faveur de la paix, objectif fondamental des Nations Unies. Que l'Année internationale de la paix nous ouvre une ère éternelle de paix, afin que l'horizon 2000 devienne véritablement le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations internationales, comme le proclame le projet de résolution dont nous sommes saisis.

M. WASNIK (Inde) (interprétation de l'anglais) : L'Inde a participé avec enthousiasme aux nombreux événements et activités qui se sont déroulés au Siège des Nations Unies et en Inde pour célébrer l'Année internationale de la paix. En reconnaissance du bon travail ainsi réalisé au service de la paix, sept organisations indiennes se sont vu décerner le prix "Messager de la paix" par le Secrétaire général des Nations Unies institué au titre de la résolution 40/10 de

M. Wasnik (Inde)

l'Assemblée générale. Le 19 mai 1987, à New Delhi, M. Safronchuk, Secrétaire adjoint des Nations Unies aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité, remettait la médaille de l'Année internationale de la paix au Comité national indien pour sa contribution à l'Année internationale de la paix.

Depuis des temps immémoriaux les saints et les sages de l'Inde ont prié et oeuvré sans relâche pour la paix et la tranquillité du monde. Les Rishis védiques, de Gautama - le Bouddha - à Gandhi, constituent une chaîne ininterrompue de paix et d'harmonie. Notre sagesse ancestrale nous apprend à rechercher la paix et l'harmonie avec toutes les créatures, de toutes les planètes.

La grave inquiétude de l'humanité, devant la menace que font peser sur son existence des engins de destruction toujours plus perfectionnés, se reflète dans des marches et rassemblements pour la paix toujours plus nombreux dans le monde entier. Toutefois, et paradoxalement, les nouveaux concepts de sécurité engendrent une insécurité sans cesse croissante et des menaces encore plus grandes à la survie de l'humanité. Nous sommes fermement convaincus qu'un concept réel de sécurité ne peut être bâti que sur la confiance et sur la coopération mutuelle et non sur des vaines recherches de supériorité et de domination.

Aujourd'hui, l'humanité est à la merci des arsenaux apocalyptiques de l'extinction. Notre terre, nos océans, notre atmosphère regorgent d'armes qui peuvent, en quelques minutes, réduire notre civilisation en vestiges archéologiques. Et malgré cela, nous paraissions déjà engagés dans la course inexorable vers l'abîme. Aujourd'hui, les Etats dotés d'armes nucléaires possèdent dans leurs arsenaux plus de 60 000 ogives nucléaires. De nouveaux engins de mort et de destruction plus perfectionnés encore ont été déployés avec une précision sans précédent. Les dépenses militaires annuelles totales approchent aujourd'hui 1 000 milliards de dollars des Etats-Unis. Il n'est guère utile de rappeler que le montant des dépenses consacrées à la modernisation des arsenaux nucléaires augmente de façon disproportionnée par rapport aux dépenses militaires elles-mêmes en général. Les options qui s'offrent à l'humanité se réduisent sans cesse. Espérons qu'un sens aigu des responsabilités saura nous faire choisir la survie de l'humanité contre la course aux armements. La guerre, sur terre ou dans l'espace, devrait être mise hors-la-loi d'un commun accord. La Terre, ni l'espace, ni les étoiles ne devraient servir de bases militaires, mais devraient être la source des rêves de l'humanité et de la civilisation. Avant de conquérir les étoiles, surmontons nos craintes et nos soupçons.

M. Wasnik (Inde)

La réunion au sommet, l'année dernière, entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev et les événements qui ont suivi cette rencontre, nous ont fait espérer que l'impasse dans les négociations de désarmement serait débloquée. L'Inde attache une grande importance aux objectifs déclarés de négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue de prévenir une course aux armements dans l'espace, de faire cesser celle qui se poursuit sur terre et, finalement, d'éliminer toutes les armes nucléaires. Il est à présent universellement reconnu que le plus grand péril que connaisse le monde est la menace que font peser les armes nucléaires sur la survie même de l'humanité.

En conclusion, ma délégation réaffirme son profond attachement à la cause de la paix. Que l'équilibre de la terreur fasse place à l'équilibre du bon sens, et que la destruction mutuellement assurée fasse place à une prospérité mutuellement garantie.

Cette année, l'Inde se joindra à plus de 40 autres pays pour parrainer un projet de résolution (A/42/L.12) sur le bilan de l'Année internationale de la paix, que nous espérons voir adopter par consensus. Dans ce projet, nous avons exprimé "... l'espoir que les idéaux et objectifs consacrés dans la proclamation de l'Année internationale de la paix continueront d'inspirer durant les dernières années de ce siècle une action concertée visant à faire de l'horizon 2000 le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations internationales."

(A/42/L.12)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : J'informe l'Assemblée que la Jamaïque s'est portée coauteur du projet de résolution A/42/L.12.

M. PIEDRA (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation tient à saisir cette occasion pour discuter brièvement du United States Institute of Peace (USIP) qui a adressé au Président son premier rapport dans lequel sont résumés ses programmes et ses objectifs. Le United State Institute of Peace Act, devenu loi en octobre 1984, a constitué une société nationale indépendante, à but non lucratif, destinée à favoriser la recherche, l'éducation, la formation et la diffusion de renseignements sur la paix dans le monde et la gestion des conflits internationaux.

M. Piedra (Etats-Unis)

Le Conseil d'administration de l'USIP a été désigné par le Président de la Cour suprême des Etats-Unis le 25 février 1986 et le même jour, le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, a télégraphié au Secrétaire d'Etat, M. Shultz, pour le féliciter de la création de cet institut. Le Conseil d'administration s'est réuni dès le lendemain avec le Président Reagan et M. Shultz. Il est constitué de 11 particuliers et des dirigeants ou hauts fonctionnaires de Département d'Etat et de la défense, de l'Agence pour le désarmement et le contrôle des armements et de l'Université de la défense nationale.

L'USIP est non interventionniste et ne participe pas à la conduite de la politique étrangère, aux discussions sur les questions internationales ou sur les conflits en cours. La loi lui interdit d'essayer d'influencer le législatif sur les décisions dont le Congrès est saisi ou tout autre instance locale, nationale et internationale. L'USIP est entièrement financé par des crédits fédéraux. Il a créé un programme de bourses pour appuyer des activités de recherche, d'éducation, de formation et de diffusion d'informations par des organisations officielles et à but non lucratif et par des particuliers. Près de 1,5 million de dollars de bourses a été accordé jusqu'à présent à plus de 50 bénéficiaires aux Etats-Unis et à l'étranger. Un autre programme est en train d'être élaboré pour accorder une aide sur des périodes allant jusqu'à deux ans à des chercheurs et à des personnalités qui se sont distinguées dans le domaine de la paix aux Etats-Unis et à l'étranger, pour qu'ils poursuivent leurs recherches et leurs travaux sur la paix internationale et la gestion des conflits. L'USIP exécute également ses propres projets, y compris l'élaboration d'une carte intellectuelle du domaine de la paix internationale, l'organisation d'un concours pour les lycéens dont le thème cette année porte sur les rapports entre la paix internationale et les droits de l'homme, un projet de télévision pilote sur les relations américano-soviétiques, une étude sur le renforcement du système international pour faire face aux agressions masquées et de faible intensité et une étude annuelle sur l'état de la paix dans le monde.

L'USIP sollicite des renseignements sur les activités gouvernementales universitaires et professionnelles liées à la gestion des conflits dans des pays étrangers. Les citoyens de tous les pays peuvent bénéficier des bourses accordées par l'USIP.

M. Piedra (Etats-Unis)

Qu'il me soit maintenant permis de passer au projet de résolution dont nous sommes saisis (A/42/L.12). Nous tenons à féliciter le principal auteur, la délégation du Costa Rica, des efforts qu'elle a déployés sans relâche pendant tous les préparatifs de l'Année internationale et pendant l'Année elle-même pour en assurer le succès. D'ailleurs, nous manquerions à tous nos devoirs si nous ne félicitons pas le Président du Costa Rica et le peuple costa-ricien de leurs efforts en vue de l'instauration de la paix dans le monde. Ces efforts ont été reconnus puisque le prix Nobel de la paix a été décerné au Président Arias.

Depuis 1982, ma délégation s'est associée à toutes les résolutions relatives à l'Année internationale de la paix. Nous pensons que la résolution de cette année reflète bien l'esprit de l'Année qui s'est exprimé par tant d'activités, y compris dans mon pays, qui sont énumérées dans les documents A/42/487 et Add.1. Nous nous félicitons dans le projet de résolution de l'appui donné au rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité. L'Année internationale a été célébrée de diverses manières dans le contexte du quarantième anniversaire de l'Organisation.

Je voudrais toutefois exprimer un sujet de préoccupation à propos du projet de résolution dont nous sommes saisis : le paragraphe 6 du dispositif demande qu'un rapport soit présenté à la quarante-quatrième session et qu'une question intitulée "Bilan de l'Année internationale de la paix" soit inscrite à l'ordre du jour de cette session. Or, l'an dernier, après l'adoption de la résolution 41/9, certaines délégations ont déclaré que cette question ne devrait être inscrite à l'ordre du jour de la quarante-deuxième session qu'à seule fin d'examiner le rapport final du Secrétaire général et qu'ensuite la question n'apparaîtrait plus à l'ordre du jour.

Cela étant dit, ma délégation est heureuse de se joindre au consensus sur le projet de résolution.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit pour le débat sur ce point. L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution A/42/L.12. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter ce projet de résolution A/42/L.12?

Le projet de résolution est adopté (résolution 42/13).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais donner la parole aux représentants qui souhaitent intervenir pour expliquer leur vote après le vote.

Puis-je rappeler aux représentants que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et doivent être faites par les délégations de leur place.

M. BIERRING (Danemark) (interprétation de l'anglais) : Au nom des 12 Etats membres de la Communauté européenne, je voudrais formuler quelques observations sur la résolution que l'Assemblée générale vient d'adopter.

On sait que nos délégations ont accueilli avec faveur les sentiments qui ont inspiré l'initiative du Costa Rica de faire de 1986 l'Année internationale de la paix. Le rapport final du Secrétaire général sur l'Année internationale de la paix a contribué à faire porter l'attention internationale sur l'un des premiers objectifs des Nations Unies, à savoir le renforcement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le 24 octobre 1986, les 12 Etats membres de la Communauté européenne, dans une déclaration relative à la résolution 41/9 concernant l'Année internationale de la paix ont souligné :

"La nécessité pour la communauté internationale de poursuivre la recherche de mesures pratiques de nature à contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales." (A/41/PV.49, p. 87)

C'est dans cet esprit et étant entendu que la résolution ne s'écarterait pas des directives approuvées par consensus en 1980 par l'Assemblée générale concernant les années internationales en général, que les Douze ont accepté de voir figurer cette question à l'ordre du jour de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale pour permettre au Secrétaire général de présenter son rapport final. A notre sens, la réinscription de ce point à une session future de l'Assemblée générale des Nations Unies serait contraire à l'esprit des directives de 1980 concernant les années internationales.

Cependant, les Douze se sont joints au consensus dans l'espoir que par la suite on trouverait d'autres moyens de présenter les informations sur les activités entreprises à l'égard des objectifs de l'Année internationale de la paix.

Je conclurai en réaffirmant l'attachement des 12 Etats membres de la Communauté européenne à la paix internationale et notre ferme intention de rechercher un monde plus paisible et plus sûr.

Mme RASI (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Au nom des cinq pays nordiques, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Finlande, je voudrais faire quelques observations sur le projet de résolution A/42/L.12, que l'Assemblée vient tout juste d'adopter.

L'Année internationale de la paix a été largement célébrée dans tous les pays nordiques. Elle a contribué à sensibiliser plus encore l'opinion publique à l'importance de la paix et du désarmement dans tous les pays. Malgré quelques réserves à l'égard de certains aspects de la résolution, les cinq pays nordiques ont pris part au consensus dont la résolution a fait l'objet. Nous l'avons fait étant entendu que la résolution serait appliquée dans le respect total des directives afférentes aux années internationales à venir adoptées par consensus par le Conseil économique et social en 1980 et confirmées par l'Assemblée générale la même année.

M. ABE (Japon) (interprétation de l'anglais) : Comme le Secrétaire général l'a mentionné dans son rapport (A/42/487/Add.1), le Japon a participé activement à l'Année internationale de la paix. Le Gouvernement japonais a célébré par une cérémonie solennelle à laquelle ont assisté Son Altesse impériale le Prince héritier et le Premier Ministre. En outre, le Gouvernement a établi un bureau de liaison au sein du Ministère des affaires étrangères et a cherché à sensibiliser le public à l'égard de l'Année en faisant passer des annonces dans de nombreux journaux japonais et en distribuant des affiches et des prospectus partout dans le pays. Le Gouvernement a également patronné une série d'événements organisés tout au long de l'année par des organismes privés.

Ma délégation s'est associée au consensus sur le projet de résolution A/42/L.12 pour exprimer sa ferme intention de poursuivre ses efforts pour garantir et renforcer la paix mondiale. Néanmoins, ma délégation désire faire une observation sur le paragraphe 6 du dispositif de la résolution.

A notre sens, l'Année internationale de la paix s'est officiellement achevée en 1986 et l'inscription de ce point à l'ordre du jour de cette année avait pour seul but de permettre l'examen du rapport du Secrétaire général. Nous ne sommes donc pas convaincus de l'utilité de l'inscrire à nouveau en tant que point de l'ordre du jour de la quarante-quatrième session. En fait, ma délégation estime qu'il est à tout le moins prématuré de décider dès à présent que ce point devrait figurer à l'ordre du jour de la quarante-quatrième session.

M. OKELY (Australie) (interprétation de l'anglais) : Les délégations savent fort bien que l'Australie a appuyé l'Année internationale de la paix. Nos activités sont décrites en détail dans divers rapports du Secrétaire général à l'Assemblée.

L'Assemblée prendra note que l'Australie ne figure pas parmi les auteurs du projet de résolution que nous venons d'adopter par consensus. Nous le regrettons vivement parce que nous avons été coauteurs du texte semblable présenté aux sessions antérieures.

L'Australie s'est vue dans l'impossibilité de se porter coauteur du projet de résolution A/42/L.12 en raison du contenu du paragraphe 6 du dispositif. A notre avis mûrement pesé, les arguments tendant à maintenir l'idée de l'Année internationale de la paix sous une autre forme à des sessions successives de l'Assemblée générale sont injustifiés, étant donné les directives sur l'Année internationale émises en 1980 par le Conseil économique et social. Nous ne sommes pas non plus convaincus que ce que propose le paragraphe 6 du document A/42/L.12 puisse se faire sans y allouer des ressources financières et de secrétariat, ressources qui pourraient être mieux utilisées ailleurs.

Malgré ces réserves, ma délégation s'est jointe au consensus sur le projet de résolution A/42/L.12.

Mme CASTRO de BARISH (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol) : Ma délégation estime nécessaire d'exprimer ses remerciements à tous les représentants qui ont apporté leur contribution en fournissant un appui précieux au projet de résolution intitulé "Bilan de l'Année internationale de la paix" que l'Assemblée générale vient d'adopter sans vote.

Je tiens surtout à remercier de leur esprit de coopération les délégations qui, bien qu'éprouvant certaines réserves vis-à-vis du projet de résolution, se sont néanmoins associées au consensus.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons ainsi achevé notre examen du point 26 de l'ordre du jour.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je voudrais annoncer à l'Assemblée qu'à la demande du Président du Groupe des Etats d'Amérique latine, les élections destinées à pourvoir un siège au Conseil économique et social prévues pour notre prochaine séance seront reportées à une date ultérieure, qui sera annoncée.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR

ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES :

b) ELECTION DE 12 MEMBRES DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée est saisie du document A/42/320, qui contient les candidatures proposées par le Conseil économique et social.

Les 12 membres sortants sont les suivants : Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, Kenya, Mexique, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie et Zambie.

Le Conseil économique et social propose la candidature des Etats suivants : trois Etats d'Afrique pour trois sièges à pourvoir : Côte d'Ivoire, Madagascar et Zambie; quatre Etats d'Asie pour trois sièges à pourvoir : Chine, Indonésie, Népal et Thaïlande; trois Etats d'Amérique latine pour deux sièges à pourvoir : Brésil, Mexique et Uruguay; un Etat socialiste d'Europe orientale pour un siège à pourvoir : Bulgarie; trois Etats d'Europe occidentale et autres Etats pour trois sièges à pourvoir : Canada, Etats-Unis d'Amérique et Turquie.

M. JOSSE (Népal) (interprétation de l'anglais) : Le Népal est un petit pays en développement dont l'économie dépend largement de l'agriculture. Il est donc naturel que le secteur primaire occupe une place prioritaire dans nos plans de développement national. C'est dans l'espoir que notre appartenance au Conseil mondial de l'alimentation favorisera nos efforts de gestion et de modernisation de l'agriculture que le Népal a présenté sa candidature au Conseil mondial de l'alimentation pour un mandat qui commencerait le 1er janvier 1988. Cependant, étant donné que cette année le nombre des candidats est supérieur au nombre de sièges attribués à la région de l'Asie et du Pacifique, compte tenu également des relations d'amitié étroites que le Népal entretient avec les trois autres pays candidats, la Chine, la Thaïlande et l'Indonésie, et enfin dans l'intérêt de la solidarité du groupe asiatique, le Gouvernement de Sa Majesté a décidé de retirer la candidature du Népal. Nous espérons que notre retrait facilitera l'élection unanime des trois autres candidats.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous les Etats qui avaient accordé leur appui précieux à notre candidature avant l'annonce que je viens de faire.

Mme MORALES (Brésil) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation tient à informer l'Assemblée que, depuis le mois de juillet dernier, comme cela a été communiqué au Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, le Brésil n'est plus, durant la présente session de l'Assemblée générale, candidat à l'un des deux sièges latino-américains à pourvoir au Conseil mondial de l'alimentation.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Vous venez d'entendre les déclarations des représentants du Népal et du Brésil. Il en résulte que le nombre d'Etats des groupes africain, asiatique et latino-américain, du Groupe des Etats socialistes d'Europe orientale et du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats dont la candidature est présentée est égal au nombre de sièges attribués à chacun de ces groupes.

Conformément au paragraphe 16 de la décision 34/401, l'Assemblée peut se passer de voter lorsque le nombre de candidats présentés pour chaque groupe correspond au nombre de sièges attribués. Je considère que l'Assemblée souhaite déclarer ces Etats élus membres du Conseil mondial de l'alimentation pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1988.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je félicite les Etats qui viennent d'être élus membres du Conseil mondial de l'alimentation.

L'Assemblée a ainsi achevé l'examen du point 16 b) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 5.